

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO!

JULES DORION, Directeur.

EDITION QUOTIDIENNE

BUREAUX: 103, rue Ste-Anne

L'INFORMATION

Le nouveau ministère n'est pas encore formé, en France, M. Léon Bourgeois semble actuellement le candidat le plus en vue, comme futur Premier Ministre.

Le bill de l'honorable M. Hazen pour réformer la Commission du Port de Québec est adopté, aux Communes, en deuxième délibération.

Il a été décidé de retirer de la circulation du papier-monnaie canadien les billets de quatre piastres.

A l'avenir, le ministère fédéral de la Milice construira lui-même les édifices nécessaires à son service et d'un coût inférieur à \$5,000.

Ce matin, à 1 heure, par 20 degrés de froid, le feu détruit totalement la vieille église protestante St. John, rue Sussex, à Ottawa.

Un incendie dévastateur ruine les grands magasins de nouveautés Mun-ny, ainsi que les bureaux du Journal quotidien "The Herald", à Halifax, N.S.

Le Théâtre "Unique" et une partie des édifices de l'hôtel Sydney, à Sydney, N.E., sont détruits par le feu, la nuit dernière.

Les catholiques d'Assens, province de Tras Os Montes, Portugal, se soulèvent contre les démagogues du village voisin d'Outeiro, qui étaient venus leur détruire une statue dans leur église. Il y a eu bataille, avec 5 morts et 10 blessés.

Le roi Georges V. s'embarquant, à Bombay, pour revenir en Angleterre, est accueilli par le Premier Ministre Asquith qui est entièrement satisfait de son voyage.

Une assemblée régionale des maires et principaux citoyens de la région, convoquée par le maire de Berlin, Ont., lance le projet d'une ligne de la grande navigation intérieure, pour obtenir qu'une voie océanique soit établie par les canaux du Saint-Laurent et celui de Welland, afin de permettre aux transatlantiques d'atteindre les Grands Lacs.

Le niveau de la Seine, à Paris, continue de monter; il n'est plus que de 13 pieds inférieur à celui de la grande inondation de 1910. La situation est grave; les quartiers de Passy et d'Auteuil commencent à être envahis.

On commence à entrevoir enfin un prochain soulèvement de la guerre dans les Indes où l'on a vu un soulèvement.

On dit que de grands magasins de la City ont décidé d'arrêter de vendre des produits allemands, parce que les Allemands ne vendent pas de produits anglais.

Les officiers du G. T. P. déclarent que la loi sur le droit de vote ne sera pas appliquée à l'égard des étrangers, parce qu'ils ne sont pas citoyens.

Les autorités du G. T. P. déclarent que pour empêcher l'immigration de la race blanche, on ne peut pas empêcher l'immigration de la race blanche.

La Cie Allan projette l'établissement d'une ligne directe de paquebots entre les ports de St-Laurent et celui de Southampton, Angl.

Le gouvernement provincial de la Colombie anglaise étudie le projet d'entreprendre à son compte la construction d'un chemin de fer de 1,000 milles de longueur, pour mettre en communication les provinces du nord avec le sud de cette province.

La "Tribune", de Winnipeg, prétend savoir que le gouvernement d'Ontario s'occupe encore au règlement des frontières manitobaines, à moins qu'Ontario n'obtienne accès à Port Nelson.

Il est question de faire émigrer, en bloc, dans la Californie, les 3,000 habitants de l'île Ste-Hélène, qui ne peuvent plus vivre sur cette île.

On nomme Th. Boyd, charpentier, qui avait trop bu, est trouvé mort de froid, dans les remises à fret du Pacifique Canadien, à Virden, Man.

Le Minnesota et le Wisconsin subissent le plus rude froid qu'ils aient connu depuis de longues années, de 20 à 30 degrés, et les cas de mort par le froid sont assez fréquents.

Un comité s'organise, à Albany, afin de faire voter \$500,000 par l'Etat de New-York, pour la célébration du centenaire de la paix canado-américaine, en 1914-15.

On nous dit souvent: "Il y a des braves gens, d'honnêtes gens qui ne croient pas." On oublie qu'ils ont eu des générations et des générations d'ancêtres qui ont cru, et que c'est de cela que leur âme est formée.

Les élections en Allemagne

Premier tour du scrutin aujourd'hui.—Les pronostics.

—Le gouvernement fait appel au patriotisme de la nation contre le "péril anglais".
L'espoir des socialistes.

Berlin, 12.—La campagne électorale est finie et aujourd'hui a lieu le premier tour du scrutin. Il est encore impossible d'en prévoir l'issue, on ne peut même pas faire les pronostics les plus vagues. Il faut donc réserver son opinion. Cependant il paraît probable que les socialistes ne gagneront pas le nombre de sièges perdus par eux il y a cinq ans; peut-être atteindront-ils le chiffre de cent mandats.

La lutte qui se termine aujourd'hui, a présenté un aspect diamétralement opposé à celui d'il y a cinq ans. M. de Bülow avait réussi alors à associer les conservateurs, les libéraux et les progressistes contre le centre et contre les socialistes; ceux-ci virent augmenter le nombre de leurs suffrages, mais perdirent la moitié de leurs sièges; réduits de 81 à 43, ils ont regagné depuis lors dix mandats dans les élections partielles. Le centre, au contraire, avait remporté en janvier 1907 le plus beau de ses triomphes et s'était rigoureusement abstenu, malgré l'hostilité du gouvernement et des autres partis, d'appuyer contre eux les socialistes.

Le bloc gouvernemental s'étant scindé en juin 1909, le centre a eu l'abnégation de voter avec les conservateurs le demi-millier d'impôts nécessaires, ce qui rend évidemment sa position électorale plus difficile. Par contre, dans maintes circonstances il ne sera plus isolé comme

il y a cinq ans, mais il peut compter, au moins aux ballottages, sur l'appui des conservateurs, qu'il soutient en revanche ailleurs.

Les élections se sont donc présentées cette fois sous ce double aspect: d'une part, une alliance entre le centre et les conservateurs; de l'autre, un bloc libéral-socialiste. Cependant les socialistes ont lutté partout contre leurs alliés.

Les nationaux-libéraux, restés en partie seulement fidèles à leurs traditions impérialistes, militaristes et antisocialistes, se sont trouvés cruellement embarrassés. Dix-neuf de leurs députés sortants, soit près de la moitié, ont renoncé à la lutte. L'échec de plusieurs autres est certain. Ce sera donc un tout autre personnel parlementaire qui représentera ce parti autrefois si puissant.

Le chef du parti national libéral est candidat à Sarrabreck et très menacé par un candidat du centre.

Le dernier mouvement en faveur du gouvernement a été celui de tous les employés des chemins de fer et des autres services civils contre les démocrates-socialistes; à l'égard de la confiance dans le triomphe du parti est universelle. Toutefois, les observateurs les mieux avisés pensent que la victoire des "Rouges" ne sera pas aussi complète qu'elle était apparue tout d'abord à cause du succès avec lequel le gouvernement fait appel au patriotisme de la nation contre le "péril anglais".

L'ILE S. HELENE VA SE DEPEUPLER

San Francisco, 12.—Spéciale.—Les trois mille habitants de l'île Ste-Hélène immigreront probablement en Californie. M. Alfred Moseley, un philanthrope anglais possédant une propriété au sujet de cette immigration d'ex-pauvres habitants de l'île ou Napoléon passa six ans de captivité. Depuis que l'Angleterre a ramené ses derniers soldats de l'île, la lutte pour la vie est devenue impossible pour les insulaires.

San Francisco, 12.—Spéciale.—Les trois mille habitants de l'île Ste-Hélène immigreront probablement en Californie. M. Alfred Moseley, un philanthrope anglais possédant une propriété au sujet de cette immigration d'ex-pauvres habitants de l'île ou Napoléon passa six ans de captivité. Depuis que l'Angleterre a ramené ses derniers soldats de l'île, la lutte pour la vie est devenue impossible pour les insulaires.

COURRIER DE MONTREAL

La maison Marshall Field & Co de Chicago ouvrirait une succursale à Montréal.—Deux morts subites.—Sir R. Forget banqueté par l'Association Chénale S. Louis de France.

Montréal, 12.—De notre correspondant. L'immense magasin à rayons Marshall Field & Co, de Chicago, dont, si on en croit le rumeur, ouvrir une succursale à Montréal, les pourparlers au sujet de la vente de l'église méthodiste St. Jacques aurait été fait pour le compte de cette maison. On a offert aux autorités de l'église la somme de deux millions comptant.

La maison Marshall Field voudrait prendre possession du terrain dès le premier mai. Elle y construirait un très vaste magasin à rayons sans précédent.

M. Martin Power, propriétaire et gérant de la Steamship Supply Lumbee Company, est mort à son domicile, 1816 avenue du Parc, avant hier.

Le défunt était établi à Montréal depuis trente ans; il était une des figures les plus connues dans le commerce du bois. Il avait à Richbue-to, N.B., il y a 65 ans.

Lord Grey en Angleterre

L'ancien gouverneur du Canada se tient à l'écart de la politique et s'occupe de finance.

Londres, 11.—Spéciale.—L'activité du comte Grey se dirige maintenant vers la finance cosmopolite. Il a, en effet, été nommé président de la New British Bank of Northern Commerce, une institution au capital de dix millions, recevant un appui substantiel de banques à Stockholm, Copenhague, Christiania, St-Petersbourg et Paris.

L'ancien gouverneur du Canada a-t-il l'écart des partis politiques. Son programme se restreint à favoriser la construction de meilleurs logements pour les ouvriers, et à la représentation proportionnelle comme le moyen de protection contre la croissance dangereuse du socialisme.

Projet d'une nouvelle province

A être créée dans le nord d'Ontario

Fort Frances, Ont., 12.—Spéciale.—A une convention qui sera tenue sous les auspices du Board of Trade, toutes les villes depuis Sault Ste-Marie jusqu'à la frontière du Manitoba, seront représentées, afin d'étudier le projet de créer une nouvelle province, dans le nord de l'Ontario.

Ses funérailles ont eu lieu ce matin; le service a été chanté à l'église St. Patrick.

M. John Allan, propriétaire des magasins de merceries, coiffeurs, blanchis et Craig, est mort subitement hier à l'âge de 50 ans. Le défunt, natif d'Ecosse, s'était établi à Montréal il y a trente ans. Il était l'un de nos marchands les plus prospères.

BANQUET A SIR R. FORGET

L'association chorale S. Louis de France a été brillamment son vice-président d'honneur Sir Rodolphe Forget par un banquet servi au manège militaire du 65e hier soir.

M. F. J. C. Larivière, président de la Chorale porta la santé de Sir Rodolphe et de Lady Forget en termes des plus heureux. Le nombre des convives était de plus de 300. Parmi les orateurs on remarquait M. le curé Prévost, les abbés Perrier et Deschamps, MM. H. A. Cholette, Dr Dugre, Lieut-Col. Labelle, C. D. Bertrand, Prof. Alex. Clerk, etc.

Le danger des allumettes

Un enfant brûlé vif à St. Georges de Beauce

St. Georges, Beauce, 12.—Un bien triste accident vient de se produire dans une famille de cette paroisse celle de M. Théodore Poulin.

Madame Poulin avait laissé ses enfants seuls à la maison pendant quelques instants. Profitant de l'absence de sa mère, un petit garçon de 2 ans et demi se mit à jouer avec des allumettes, avec le résultat que se produisit presque toujours en pareille circonstance: l'enfant enfuma les allumettes et mit le feu à ses habits.

En un instant il flambait comme une torche.

Une fillette de la maison se précipita à son secours. Elle réussit à étendre les flammes, mais le pauvre petit était alors couvert de brûlures des pieds à la tête et ses chairs tombèrent par lambeaux lorsqu'il enleva les débris de ses vêtements.

L'enfant est tellement brûlé qu'on ne croit pas qu'il puisse survivre à ses blessures.

Platon, dans son "Traité des Lois", veut qu'on dénonce celui qui se rendra coupable d'impie, soit en parole, soit en action. La peine générale sera la prison, l'impie sera privé de la sépulture.

Parlement Fédéral

On s'occupe surtout de Québec; le bill de M. Hazen

au sujet de la Commission du Havre de Québec passe en seconde lecture.—Plus de billets de quatre piastres.—Le département de la milice étend son contrôle.—Manitoba et l'Ouest.

Ottawa, 11.—Québec a fait presque exclusivement les frais de la discussion et après-midi, au Parlement, il s'agit de l'éternelle question de la Commission du Havre, si longtemps débattue dans l'enceinte de notre Chambre des Communes, et que l'ancien gouvernement se refusait à considérer.

LA COMMISSION DU HAVRE DE QUEBEC

Tout en déclarant qu'il attendrait la troisième lecture de son bill pour faire certaines observations d'un caractère technique, le ministre de la Milice, M. Hazen, en en proposant la seconde lecture, a parlé assez longuement à l'appui de sa proposition.

Le projet, dit-il, est de réduire de neuf à trois le nombre des Commissaires du port de Québec, et de doter la vieille capitale d'une organisation semblable à celle de Montréal. Dans son opinion cette dernière est dans une position beaucoup plus avantageuse pour faire un travail efficace, lui M. Hazen donne quelques statistiques à l'appui de sa thèse.

SIR WILFRED LAURIER est opposé au projet de M. Hazen. Le projet de la Commission du port de Montréal, dit-il, est un projet de loi, et en tant que tel, il ne peut être adopté. En général, les Commissions de ce genre doivent représenter le commerce. Il est vrai qu'à maintes reprises la Chambre de Commerce de Québec a demandé un changement, mais celle de Lévis, qui n'est pas moins intéressée, ne l'a jamais suivi dans cette voie, et l'ancienne Commission s'est toujours montrée réfractaire au changement. Sir Wilfrid s'étonne de voir M. Hazen faire une telle proposition, après avoir mis des hommes de son côté à la tête de la Commission, à cet égard, il ne peut que dans ceux qui s'y sont choisis. Dans le cas contraire, pourquoi ne soumet-il pas son projet aux Commissaires de Québec, avant d'en pousser l'adoption?

A cette objection, L'hon. M. HAZEN répond que son projet est depuis longtemps en cours, que la première lecture du bill a été faite des premiers jours de la session, et qu'il n'a eu connaissance d'aucune protestation depuis.

Pour L'hon. M. PELLETIER il ne fait aucun doute que le changement sera accueilli favorablement. A Québec, les anciens Commissaires étaient les seuls qui fussent opposés à cette réforme, dit-il. Pour ce qui est du personnel, il fait remarquer que deux des anciens Commissaires ont encore partie de la Commission et que les nouveaux connaissent le changement qui doit se produire à brève échéance.

La résolution au sujet du salaire des députés-ministres est ensuite adoptée.

BILLETS DE BANQUE

Nous ne reverrons plus ces fameux billets de \$4.00, que nous donnions si volontiers pour des billets de \$1.00.

A propos d'immigration

Question de rapatriement.—Augmentation des moyens de transport

Londres, 12.—Spéciale.—M. Arthur Hawkes, commissaire d'immigration pour le Canada, a eu une entrevue, hier, avec les représentants des principales agences d'émigration. Un délégué du Barnardo Homes a offert de recevoir leurs émigrants âgés de moins de 21 ans contre lesquels il y aura des plaintes.

Un agent de passagers déclara qu'il était injuste de priver les agents d'un bon service des émigrants qui partent du Canada après un séjour de deux à trois ans.

Le colonel Lamb, de l'Armée du Salut, a demandé une plus grande capacité de transport.

M. Hawkes a admis que l'on devait trouver un meilleur moyen de juger les immigrants que celui qui consiste à exiger un certain montant d'argent en poche. Il ajouta que les agents d'immigration du Canada devaient avoir de plus grands pouvoirs discrétionnaires.

M. Turner, agent pour la Colombie anglaise, demanda des taxes de transport moins élevées pour les provinces de l'Ouest.

Durant la récente visite de Sir William Mackenzie et du vice-président Hanna, du Canadian Nord, des représentations leur ont été faites sur la nécessité de pourvoir à des moyens de transport pour les émigrants, spécialement pour ceux de l'Ouest de l'Angleterre.

Il est entendu que cette demande amènera le Canadian Nord à négocier des paquebots ou à conclure une entente avec les principales compagnies de transatlantiques, en attendant l'augmentation de sa flotte.

TABAC CHAMPLAIN

car leurs jours sont comptés.

Le nouveau ministre des Finances, L'HON. M. WHITE en a donné la bonne nouvelle à la Chambre aujourd'hui. Le gouvernement se refusait à accepter la proposition de M. Hazen de réduire de neuf à trois le nombre des Commissaires du port de Québec, et de doter la vieille capitale d'une organisation semblable à celle de Montréal. Dans son opinion cette dernière est dans une position beaucoup plus avantageuse pour faire un travail efficace, lui M. Hazen donne quelques statistiques à l'appui de sa thèse.

M. White a aussi déclaré à la Chambre sa surprise de voir que le ministre des Finances, outre qu'il conduisit les affaires d'argent du pays, a la charge de voir aux besoins de la milice, employés dans les différents ministères.

Il a constaté qu'on ne leur paye que soixante-quinze sous par jour, ce qui est trop peu, dit-il. Dorénavant, elles auront une piastre par jour, et elles porteront le nom du ministre des Finances, en dépit de sa surprise.

LE MINISTRE DE LA MILICE

L'HON. SAM HUGHES ne prétend pas seulement s'occuper des cadets, mais il cherche à ramener à son ministère tout ce qui peut en augmenter l'importance. Ainsi il a déclaré hier que le département des Travaux Publics, ayant assez à faire, celui de la Milice se chargera désormais de la construction de tous les arsenaux dont le coût ne dépassera pas \$5,000. Il prétend que ce changement avait été décidé avant les élections dernières.

QUELQUES REPONSES

Le manque d'essence nous a empêché de donner hier les réponses suivantes faites par les ministres à divers députés:

Ottawa, 11.—Corp. Spéciale.—L'hon. M. R. L. Borden a répondu, hier, au député Milroy, du Manitoba, que le gouvernement va déposer, à brève échéance devant la Chambre, un bill relatif à l'arrangement intervenu entre les gouvernements fédéral et provincial.

Au député Macdonald, le premier ministre répond que la Colombie anglaise demande de meilleurs termes, "better terms", à cause de conditions qu'elle dit exister perpétuellement chez elle, et qui devraient lui valoir des concessions du fédéral. Elle demande aussi la nomination d'une commission compétente pour tirer cette affaire au clair.

Au député Barrett, le ministre de la Navigation déclare que la commission d'enquête Marine-Ducharme-Lac fera une enquête complète sur l'administration des chantiers maritimes à Sorel.

Sanglante bagarre au Portugal

Entre catholiques et républicains.—5 personnes tuées et 50 blessées

Liabonne, via la frontière, 12.—Spéciale.—Les catholiques d'Assens, dans la province de Tras Os Montes, irrités à la nouvelle de la destruction d'une statue de saint dans une église, ont marché sur Outeiro, où ils ont attaqué les républicains. Cinq personnes ont été tuées et cinquante blessées au cours de l'engagement.

Mgr Mathieu

A Sainte-Anne de Wolseley, Sask.

S. G. Mgr Mathieu est l'hôte de M. le curé Maillart depuis vendredi soir. C'est la première visite et la première confirmation que Sa Grandeur vient faire en dehors de sa ville épiscopale. Hier, dans une adresse, M. le curé a exprimé cette faveur et en a vivement remercié Mgr Mathieu. Au nom des quelques catholiques anglais de Wolseley, M. Mathieu a exprimé la reconnaissance de cette partie des fidèles.

Mgr a répondu en français et en anglais en recommandant à tous d'être fiers de se montrer enfants de l'Eglise catholique. Après le dîner a eu lieu une jolie réception des citoyens à l'école catholique de Wolseley. Mgr a été l'hôte des bonnes Soeurs des missions pour le souper.

Ce matin, après la grand-messe, Mgr a donné la confirmation à plus de cent enfants.

Cette visite de Mgr a réuni plusieurs prêtres à Wolseley, entre autres: R. P. Linton, M. S. C., Visiteur; R. P. Libert, O. M. I., de St. Hubert; M. l'abbé Thériault, de Montmartre; R. P. E. Henne, O. M. I., de Lebrun et le R. P. Sauber, de Qu'Appelle.

Le débat sur l'adresse se continue

L'hon. M. Devlin répond aux attaques de M. Prévost

et explique le travail de son département.—MM. Sauvé, Mousseau et Patenaude prennent part au débat.

Le débat sur l'adresse en réponse aux discours du Trône s'est poursuivi hier après midi et hier soir avec une ardeur, quelque peu ralentie.

Quatre orateurs ont fait les frais de la joute.

L'hon. M. Devlin a prononcé un discours pro domo rempli de faits et de chiffres. La séance de l'après-midi a été entièrement prise par ce discours.

M. Sauvé s'est lancé à l'attaque au début de la séance du soir et M. Mousseau lui a donné une réponse à laquelle M. Patenaude a répondu.

C'est M. Gagnon qui a proposé l'ajournement du débat et qui par conséquent doit ouvrir le feu ce soir après-midi.

Plusieurs interpellations sont à l'ordre du jour pour aujourd'hui. M. Godefroid Langlois va s'enquérir sur les intentions du gouvernement au sujet de la révision des listes électorales à Montréal et à Québec avant les prochaines élections au sujet de la publication du "Journal d'Agriculture" et de l'Enseignement Primaire" et des demandes d'admission faites par les universités McGill, Laval et le collège Bishop. La dernière interpellation de M. Langlois sera typique et bien caractéristique de l'homme. C'est une petite tentative pour soulever le fanatisme anticatholique. M. Langlois va demander si les intentions du Conseil de Trente, relativement au mariage (Concile de Trente et l'article XXIV) ont été publiées et promulguées en cette province, et à quelle date. Il va aussi demander si l'intention du gouvernement de présenter un projet de loi légalisant tout mariage contracté par deux catholiques devant un ministre protestant.

L'HON. M. DEVLIN

L'hon. M. Devlin est applaudi par la droite comme il se lève pour répondre aux discours de l'hon. M. Prévost prononcés la veille.

M. Prévost, dit-il, a tiré des conclusions que je ne puis pas accepter et qui ne cadrent pas avec la conduite qu'il tenait lorsqu'il était ministre de la colonisation.

M. Devlin qui parle très bien français demande l'indulgence de la Chambre pour le cas où il ferait quelques fautes. Il relève un article du "Devoir" où on lui reprochait d'avoir envoyé certaines circulaires en français. Il explique que ces circulaires de son département sont écrites dans les deux langues et qu'il est de règle d'envoyer les circulaires dans la langue employée par ceux qui en font la demande. Dans quelques cas particuliers il a pu avoir erreur.

M. Devlin félicite le proposeur et le second de l'adresse et salue l'arrivée de M. Delage au poste d'Orateur de la Chambre.

Il fait l'éloge de l'ex-Orateur, L'hon. M. Pelletier et exprime sa satisfaction sur le fait que L'hon. M. Pelletier est devenu agent de son bureau à Londres. Si nous remplissons bien nos missions, les républicains ont une mission à remplir que nous ne pouvons pas trop étendre. Un député de la gauche a demandé si ce bureau allait faire de l'immigration. L'immigration anglaise, irlandaise et écossaise dit-il ne peut qu'être profitable à notre province.

M. Devlin considère que M. Prévost est beaucoup plus acerbe que de raison sur la question de la colonisation. Il lui rappelle que lors de sa première mission à Londres, la colonisation n'allait pas mieux. Si la colonisation n'est pas aussi prospère qu'elle devrait être, c'est, dit M. Devlin, à cause des déclarations de l'opposition qui effrayent les colons.

M. Prévost, dit-il, ne peut pas dire que nous avons renié le programme du parti libéral. Si Honoré Mercier revenait dans cette Chambre il serait favorable au projet du chemin de fer de St-Lomer Gouin, aux écoles techniques, etc.

Nos finances sont dans un état florissant grâce à la sage administration de Sir Lomer Gouin. L'opposition critique, mais c'est son rôle.

M. Teller, dit M. Devlin, a remercié le premier ministre pour l'acte normal de Joliette mais il a craqué du fait des excuses au député de Nicolet. Son humble serviteur, pour avoir dit pendant les dernières élections que si les électeurs votaient pour un député conservateur le gouvernement serait prêt à leur refuser une école normale.

Le gouvernement actuel est celui qui a plus fait pour l'instruction publique, comme pour le reste. Que faisaient nos adversaires lorsqu'ils étaient au pouvoir, pour l'instruction publique, la colonisation, l'agriculture et la vie rurale? Presque rien.

Il y a deux ans, dit M. Devlin, j'étais allé en l'Amérique et dans un banquet avait l'intention de travailler dans le but de faire construire un chemin de fer pour relier la région du Transmanicouche aux chemins de fer actuellement en opération. Le projet actuel du gouvernement est pour la réalisation de cette promesse. Ce n'est pas un acte électoral.

Le ministre de la colonisation dans une petite messe d'adieu avec M. Prévost dit que ce dernier a prétendu avoir rien reçu de lui et qu'il devait se rappeler ses lettres au département et les chèques de \$200 et de \$100 qui ont été donnés pour

les fins demandées.

M. Prévost demande si le ministre a les lettres de l'Association de la Jeunesse Libérale de Terrebonne. Il demande que le ministre de la colonisation ne lui dise rien et que des membres autorisés de cette association se soient vus avec l'état-major qui avaient obtenu les octrois.

M. Devlin répond que M. Prévost ne peut prétendre sur ses intentions.

Parlant des plaintes soulevées par M. Prévost sur la colonisation, le ministre dit qu'il vient de lui parler de ceux qui ne veulent pas cultiver la terre et qui veulent faire la colonisation de la terre. Il a vu un grand nombre de plaintes et j'ai demandé aux colons s'ils avaient des plaintes à faire. On ne m'a rien demandé autre chose que des chemins de fer.

Je sais que la prochaine lutte électorale se fera sur la question de la colonisation. Nous attendons nos adversaires sur cette question comme sur les autres. Nous les avons rencontrés dans des élections précédentes et le résultat c'est qu'ils ont été nous sommes de ce côté-ci de la Chambre.

M. Prévost fait quelques observations. M. Teller qui débute comme orateur suppléant dit qu'il avait vu la manière d'interrompre de M. Prévost est impardonnable. Le député de Terrebonne lui répond: Bravo, M. l'Orateur.

On parle toutes sortes d'attaques contre moi et mon ministère, dit M. Devlin. On se demande où va l'argent de la colonisation. Voici de quelle façon il a été distribué pendant ces dernières années. Les ministres demandés chiffres expliquent l'emploi des fonds de son département. Quant aux résultats, dit M. Devlin, on n'a qu'à parcourir la province pour voir que dans des comtés de colonisation de nombreux chemins ont été construits et que des ponts ont été bâtis en bon nombre.

Le gouvernement se propose cette année de construire une grande route dans l'Abitibi. Je demande, dit M. Devlin à ceux qui habient les anciennes régions de ne pas être trop exigeants afin de ne pas permettre de construire cette route qui traverserait un grand nombre de cantons où il y aura des libéraux.

M. Prévost demande s'il n'y a pas de libéraux ailleurs et M. Teller demande s'il faut aller aussi loin où cela pour en trouver.

Le ministre répond que le gouvernement a voulu ouvrir une région où il y aurait de la bonne terre qui ne serait pas de la terre à bois.

M. Devlin donne une liste de points qui ont été construits par son département depuis 1907 jusqu'à ce jour. Si nous avons dépensé beaucoup d'argent, dit-il, nous avons aussi fait beaucoup.

Le ministre énumère les comtés de colonisation où la population a augmenté et dit que le manque de progrès numérique dans certaines paroisses est dû au fait que des portions considérables en ont été détachées pour former d'autres paroisses.

Il répond à M. Prévost que si un certain nombre de nos contributions sont allées coloniser le nord-ouest, il n'a fait que l'appel de nos missionsnaires et que ces missionsnaires font œuvre patriotique en colonisant le Transmanicouche et le Nord-Ouest.

Le terme on élève les sources de prospérité de notre province.

SEANCE DU SOIR

M. SAUVÉ

Au début de la séance du soir, M. Sauvé, député des Deux-Montagnes qui est le premier à prendre la parole, répond à M. Devlin que si le bureau de la province à Londres est un bureau d'affaires pourquoi le gouvernement n'en établit-il pas de semblables en France et en Belgique?

Au sujet de la colonisation, M. Sauvé fait remarquer que le gouvernement adopte pour certaines régions la politique préconisée par le député de St-Hyacinthe: "la terre libre au colon libre", la séparation du domaine forestier pour le domaine forestier après avoir fait honnir cette politique par son organe le "Canada".

Il reproche au gouvernement son manque d'activité colonisatrice, on s'en va à l'étranger ne faire que ce que l'on a fait dans la province de Québec et que le projet de l'annexer n'est plus dans le discours du Trône et attaque le système de la distribution des octrois de l'instruction publique par l'intermédiaire des députés.

Au sujet de la politique de la voie, M. Sauvé cite un article de la "Presse" de Montréal qui a l'habitude de vanter le gouvernement et qui disait dans un éditorial de quelques jours sur le discours du Trône que le gouvernement pourrait faire mieux que construire des tronçons de chemins de fer.

A LÉVIS ET A LAUZON

DECES A L'HOSPICE

Mlle Philomène Couture est décédée, hier, à l'Hospice Saint-Joseph de la Dalivance, à l'âge de 68 ans. Elle était originaire de Saint-Anselme, comté de Dorchester. Mlle Couture était la fille de feu Joseph Couture et de Marguerite Bourassa.

UN RETARD QUI COMPTE

Le train de l'intercolonial qui arrive d'Orfordville à Lévis à quatre heures et quelques minutes de l'après-midi n'est entré en gare qu'à 2.50 heures ce matin.

Le train était rempli de voyageurs et comme il n'y avait pas de bateau pour les rendre à Québec ils ont dû se disperser dans nos différents hôtels.

FEU HENRI LANGE

Les élèves du Collège sont allés reconduire au train de l'intercolonial, ce matin, la dépouille mortelle du jeune Henri Lange, élève de quatrième A.

Cet élève était externe et sera inhumé à Berthier où demeurent ses parents. Il a succombé à une méningite qui a eu pour cause un rhume de nez.

A SAINT-JOSEPH DE LÉVIS

A Saint-Joseph de Lévis, comme à Beauville, à Saint-David et à N.-D. de Lévis, les églises paroissiales se sont faites très paisiblement.

M. Ernest Leclerc a été reçu par acclamation, et M. Louis Robitaille a été élu, en remplacement de M. Odilon Guay.

LA MONTAGNE EN TRAVAIL

Notre confrère anglais du matin a le don de grossir tous les événements, gros ou petits, qui peuvent intéresser le public. Il a écrit la Traversée de la montagne.

Le "Colomb" a effleuré le "Queen" hier, en se rendant à son quai. Le choc a été si fort que les deux navires ont été projetés l'un contre l'autre. Les deux navires ont été projetés l'un contre l'autre.

M. Hamel avait été pendant plusieurs années gérant de Lévis. Il était le frère du Révérend Père Hamel, ancien supérieur des Jésuites du Canada.

Le service de M. Hamel sera célébré, lundi, à l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Joseph de Lévis.

LES FAUX BILLETS DE \$2
Il paraît que des faux billets de \$2 circulent en ce moment à Lévis et à Québec. Deux marchands de la Côte du Passage, dans la journée de jeudi, refusés d'en recevoir deux ou trois qui leur étaient présentés par un acheteur de bonne foi, qui, lui, ne se rappelle pas où il les a reçus.

Nous voyons justement dans les journaux de Montréal d'hier que des faux billets de \$2 circulent aussi dans la métropole.

Voilà, d'après la "Patrie", en quel cas faux billets de \$2 diffèrent de l'original. Le papier est un peu plus épais, la vignette du roi Édouard VII est un peu embrouillée quand elle est très distincte sur l'original.

Comme on le voit, avec un peu d'attention il est facile de faire la différence entre le bon billet et sa contrefaçon.

"VOILA LES HOCQUAIS"
Tout comme Lévis, la belle paroisse de Saint-Charles de Limoilou est maintenant dotée d'un bulletin paroissial. La première livraison a été distribuée aux paroissiens de Limoilou à l'heure de l'assemblée nouvelle. Les bons Pères Capucins, certes, ne pouvaient faire de plus belles étrennes à leurs paroissiens.

Des son premier numéro, le "Bulletin Paroissial de Limoilou" a une excellente nouvelle à donner à ses bienveillants lecteurs.

C'est entendu, c'est réglé, c'est écrit, dit-il. L'impression sera sans bavures encore cette année. Le périodique est imprimé. Les buvetiers nous guettent. L'avis de Mgr Roy à la retraite. Les buvetiers veulent enlever cette paroisse et ils vont y aller comme la lie de Québec.

"C'était parfaitement vrai. Toutes les mesures étaient prises pour "doter" notre paroisse d'une ou plusieurs buvettes des le printemps. Et Dieu sait les démarches de tout genre qu'elles auraient occasionnées à Limoilou.

Mais nous avons vu alors se lever dans un élan général et spontané, toute la population qui voulait défendre son territoire menacé. En deux jours les signatures de la presque totalité des citoyens de Limoilou avaient été recueillies et déposées devant la Commission des finances; elles formaient pour la paroisse une barrière protectrice que les buvetiers ne sauraient franchir.

"Il y a deux cents ans, lorsque dans un établissement canadien régnait ce cri d'alarme: "Voilà les Hoquais!" chacun faisait à son travail ou son repos et courait aux armes. Tout le monde était soldat; et, dans ces luttes épiques, les femmes souvent dépassaient les hommes en valeur et en succès.

"Une voix a crié: Voilà les buvetiers! et la défense a été organisée avec un magnifique entrain. La situation est sauve pour un temps.

Il convient de souligner cette dernière phrase: "La situation est sauve pour un temps."

Out, de ceux qui veulent vendre du whisky ou d'autres poisons semblables il ne faut jamais dire qu'ils sont vaincus, épuisés. Les échecs ne les rebutent pas.

A PROPOS DES CHEMINS
On nous écrit:
"Voilà cet article d'hier à propos

des chemins est absolument juste et vrai. De tous côtés on se plaint de l'état des routes cet hiver.

"Nous avons autrefois dans notre comté de ville un comité des chemins. Ce comité existait-il encore? Quelles sont ses attributions? S'occupe-t-il des chemins d'hiver?

"Dans la rue où je réside—il est vrai qu'elle n'est pas très fréquentée—les entrepreneurs font des applications fugitives qui nous laissent avec notre neige et nos cahots. N'y aurait-il pas moyen de voir à la chose? Il est vrai que notre rue n'est pas très fréquentée mais nous payons taxes tout comme les résidents de la rue d'Orléans, de la rue Fraser et de la Côte du Passage."

Pourquoi notre correspondant, qui est contribuable et favorablement connu de tous à Lévis, ne porterait-il pas sa plainte au Conseil de Ville? Les Comités de ville sont tous les mêmes. Il n'y a rien comme de leur écrire pour les faire agir. "Même: l'historien des systèmes des signatures de certificats d'habitants."

LE DISCOURS DE M. ROY
D'après ce que nous avons pu en juger par les journaux et les impressions des personnes qui ont assisté à la séance de l'Assemblée législative, mercredi, le premier discours de notre député, M. Lacombe Roy, a été une belle impression.

HOTEL-DIEU
La réputation de notre Hôtel-Dieu

n'est pas confinée au comté de Lévis ni même au district environnant. Mercredi, arrivait à l'Hôtel-Dieu un Canadien-français de Jackson, dans l'état du Maine. Malade, il voulait se faire soigner par des médecins canadiens-français et des religieuses de même nationalité.

La-bas, un compatriote, qui a déjà passé par notre Hôtel-Dieu, lui a dit que nulle part il ne serait soigné avec plus de dévouement et d'attention qu'à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Le Canadien-français de Jackson est maintenant à même de constater et d'affirmer de son ami était vraie.

Nous n'avons aucun doute que, comme tous ceux qui ont passé par l'Hôtel-Dieu, il en soit pleinement satisfait des bons soins qu'on lui a donnés.

EUCHE DES ARTISANS
On annonce pour le 1er février prochain un eucbe qui sera organisé par les Artisans Canadiens-français au profit d'une de nos œuvres de charité.

Les Artisans Canadiens-français ne sont jamais en arrière lorsqu'il s'agit d'aider les œuvres législatives.

Nous apprenons avec plaisir que Madame A. LeBlond, qu'habitait de Québec, née Mlle A. Plante, autrefois à l'emploi de M. A. A. Emoud, marchand de Lévis, ouvrira, coin des rues Saint-Joseph et Saint-Anselme, en société avec Madame J. H. Soulard, un magasin de marchandises pour Dames, tel que manteaux, costumes, robes, matelines, etc., etc.

Nous souhaitons à ces dames grand succès.

12-13 ja

Le débat sur l'adresse

Suite de la première page

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

n'est pas confinée au comté de Lévis ni même au district environnant. Mercredi, arrivait à l'Hôtel-Dieu un Canadien-français de Jackson, dans l'état du Maine. Malade, il voulait se faire soigner par des médecins canadiens-français et des religieuses de même nationalité.

La-bas, un compatriote, qui a déjà passé par notre Hôtel-Dieu, lui a dit que nulle part il ne serait soigné avec plus de dévouement et d'attention qu'à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Le Canadien-français de Jackson est maintenant à même de constater et d'affirmer de son ami était vraie.

Nous n'avons aucun doute que, comme tous ceux qui ont passé par l'Hôtel-Dieu, il en soit pleinement satisfait des bons soins qu'on lui a donnés.

EUCHE DES ARTISANS
On annonce pour le 1er février prochain un eucbe qui sera organisé par les Artisans Canadiens-français au profit d'une de nos œuvres de charité.

Les Artisans Canadiens-français ne sont jamais en arrière lorsqu'il s'agit d'aider les œuvres législatives.

Nous apprenons avec plaisir que Madame A. LeBlond, qu'habitait de Québec, née Mlle A. Plante, autrefois à l'emploi de M. A. A. Emoud, marchand de Lévis, ouvrira, coin des rues Saint-Joseph et Saint-Anselme, en société avec Madame J. H. Soulard, un magasin de marchandises pour Dames, tel que manteaux, costumes, robes, matelines, etc., etc.

Nous souhaitons à ces dames grand succès.

12-13 ja

Le débat sur l'adresse

Suite de la première page

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

n'est pas confinée au comté de Lévis ni même au district environnant. Mercredi, arrivait à l'Hôtel-Dieu un Canadien-français de Jackson, dans l'état du Maine. Malade, il voulait se faire soigner par des médecins canadiens-français et des religieuses de même nationalité.

La-bas, un compatriote, qui a déjà passé par notre Hôtel-Dieu, lui a dit que nulle part il ne serait soigné avec plus de dévouement et d'attention qu'à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Le Canadien-français de Jackson est maintenant à même de constater et d'affirmer de son ami était vraie.

Nous n'avons aucun doute que, comme tous ceux qui ont passé par l'Hôtel-Dieu, il en soit pleinement satisfait des bons soins qu'on lui a donnés.

EUCHE DES ARTISANS
On annonce pour le 1er février prochain un eucbe qui sera organisé par les Artisans Canadiens-français au profit d'une de nos œuvres de charité.

Les Artisans Canadiens-français ne sont jamais en arrière lorsqu'il s'agit d'aider les œuvres législatives.

Nous apprenons avec plaisir que Madame A. LeBlond, qu'habitait de Québec, née Mlle A. Plante, autrefois à l'emploi de M. A. A. Emoud, marchand de Lévis, ouvrira, coin des rues Saint-Joseph et Saint-Anselme, en société avec Madame J. H. Soulard, un magasin de marchandises pour Dames, tel que manteaux, costumes, robes, matelines, etc., etc.

Nous souhaitons à ces dames grand succès.

12-13 ja

Le débat sur l'adresse

Suite de la première page

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Le débat sur l'adresse

Après une lutte de deux jours de votation M. Joseph Doyon, cultivateur et Joseph Trudelle, contre-maître de la filature de coton du Saint-Montmorency ont été élus conseillers en remplacement de MM. Ernest Laberge et Séraphin Vézina sortant de charge. Nos félicitations aux nouveaux élus.

La Faiblesse Générale est toujours guérie par les PILULES ROUGES



Mme ERNEST POULIN.

J'avais dix-sept ans et je ne pouvais travailler à cause de la débilité et des douleurs générales dont je souffrais, douleurs de dos, de tête, douleurs internes, enflure des jambes et, avec cela, irrégularités. Ma mère, après m'avoir fait essayer une foule de remèdes, m'apporta enfin les Pilules Rouges qui me firent du bien dès les premières boîtes. Ma santé s'améliora ensuite chaque jour et l'appétit aidant, je pris de l'embonpoint et acquies tant de forces, qu'au bout de trois mois, je commençai à travailler au moulin. Tout alla très bien ensuite. Mme Ernest Poulin, 7 Lakeview Ave. Lowell, Mass.



Mlle LAURA MOQUIN.

Je n'étais pas déjà très robuste et le travail assidu auquel je me livrais depuis quelque temps avait tellement pris de mes forces que je craignais d'avoir à laisser ma position. De plus, je souffrais constamment du mal de tête, de douleurs dans le dos et entre les épaules. Lorsque je commençai à prendre les Pilules Rouges, je me sentis tout de suite ranimée; mon mal de tête diminua et j'étais moins fatiguée, plus alerte et plus vive. Depuis un an j'ai pris de ces pilules presque continuellement; elles soutiennent mes forces et me permettent de continuer un travail que je ne pourrais faire sans cela.—Mlle Laura Moquin, 258 Chestnut, Manchester, N. H.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Une garantie de bien-être et Sirop des Enfants du Dr Coderre

J'ai beaucoup de SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE. Je l'ai employé maintes fois dans les douleurs de la dentition, les coliques et toutes les maladies des enfants, et je trouve que chaque dose repose et soulage vraiment.—Mme HONORE GRONDINE, 288 rue Sociale, Woonsocket, R.-I.

Mère, ne laissez pas votre enfant souffrir inutilement; ne le laissez pas pleurer et passer des nuits sans dormir. Donnez-lui du SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE. Il n'y a rien de meilleur.

Mais, défiez-vous, il y a des imitations de ce sirop, et pour être sûr d'avoir le véritable, voyez si la signature, en rouge, du Dr J. EMERY CODERRE est bien sur chaque bouteille.

En vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 25 cts la bouteille.

CHAMPLAIN A FUMER ET CHIQUE

CHAMPLAIN A FUMER ET CHIQUE

CHAMPLAIN A FUMER ET CHIQUE

CHAMPLAIN A FUMER ET CHIQUE

CHAMPLAIN A FUMER ET CHIQUE

CHAMPLAIN A FUMER ET CHIQUE

CHAMPLAIN A FUMER ET CHIQUE

CHAMPLAIN A FUMER ET CHIQUE

CHAMPLAIN A FUMER ET CHIQUE

La pâleur de la figure et des lèvres, les yeux cernés, les palpitations de coeur au moindre travail, les irrégularités et les douleurs menstruelles, une petite toux — qui est souvent, sinon toujours, le premier indice de la consommation — sont toujours accompagnés de la faiblesse du sang.

Femmes et jeunes filles, surveillez avec soin votre santé, c'est un trésor pour vous que vous ne pouvez trop apprécier. Le travail que vous avez à faire est souvent au-dessus de vos forces. Il faut aider votre constitution et votre sang en leur donnant le remède par excellence.

Les Pilules Rouges augmentent votre appétit, aident votre digestion, développent vos muscles et vous donneront la force de faire votre ouvrage sans trop de fatigue.

Elles ont aidé un grand nombre de jeunes filles, et nous ne saurions trop vous conseiller, si votre figure pâlit, si vous devenez irrégulière, si vous souffrez du mal de tête, du manque d'appétit, de faire usage de ce remède qui a obtenu des guérisons merveilleuses.

Les femmes et jeunes filles faibles et pâles sont certaines de recouvrer la santé en se servant des Pilules Rouges; nous ne leur en demandons qu'un essai honnête et confiant. Les Pilules Rouges ont guéri et guériront les cas les plus obstinés d'anémie, de faiblesse sous toutes ses formes.

Il faut toujours naturellement proportionner la durée du traitement à la longueur de la maladie et le serait folie d'abandonner un remède au bout de quelques jours parce qu'on n'aperçoit pas une amélioration bien marquée. Si l'on réfléchit un peu, l'on comprend facilement qu'un traitement d'une ou deux semaines ne peut enrayer des maladies qui, depuis des mois et des années, minent la constitution.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Une garantie de bien-être et Sirop des Enfants du Dr Coderre

J'ai beaucoup de SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE. Je l'ai employé maintes fois dans les douleurs de la dentition, les coliques et toutes les maladies des enfants, et je trouve que chaque dose repose et soulage vraiment.—Mme HONORE GRONDINE, 288 rue Sociale, Woonsocket, R.-I.

Lui a donné une nouvelle vie

James H. Clark, de Lowell, Mass., dit que le Remède du Père John a fait plus de bien à son mal de gorge que n'importe quel remède dont il ait déjà fait usage.



J'ai souffert toute ma vie des maux occasionnés par l'asthme, maladie héréditaire que je tenais de mon père.

Quelquefois l'asthme me tourmentait à tel point que j'étais des semaines sans pouvoir me mettre au lit.

Je dépensais presque tout l'argent que je pouvais gagner à payer les médecins, mais aucun ne semblait m'aider. J'ai fait beaucoup de bien. Depuis que j'ai commencé à prendre le Remède du Père John, j'ai une nouvelle

vie et je n'ai jamais rien pris qui m'ait fait autant de bien. Je continue de prendre sans relâche ce merveilleux remède et je suis sûr qu'il est à ma guérison. Tous les membres de ma famille prennent le Remède du Père John, et nous ne voudrions pas nous en passer un instant à la maison. Il nous tient à l'aise et exempts de toux et de rhumes.

Signé JAMES H. CLARK,
440, rue Centrale, Lowell, Mass.

A l'autel M. l'abbé Blanchet officiait assisté de MM. Z. Raymond et P. Thiboutot comme diacre et sous-diacre.

Conseillers.

MM. Bruno Lisotte et Jos. Anotil ont été nommés conseillers à l'unanimité.

S. GILBERT

Noël.

S. Gilbert, 9.—La grande fête de Noël a été célébrée avec une grande solennité cette année dans notre jolie petite église.

A la messe de minuit, un chœur de jeunes filles a chanté les beaux cantiques de Noël. Minuit chrétien a été chanté par Mlle Beatrice Naud, organiste, qui a été bien d'accord pour organiser un chœur.

Les trois quarts des paroissiens ont communiqué à la messe de minuit.

Statistiques.

Cette année il y a eu 26 baptêmes, 6 sépultures et 2 mariages.

Il y a plusieurs malades dans la paroisse.

S. MAURICE

Décès.

S. Maurice, Champlain, 7.—1911, avant de donner son glas funèbre a voulu laisser encore un foyer dans la douleur en enlevant à l'affection des cœurs, Yvonne, fille bien-aimée de Lucien Dédé, âgée de 16 ans, elle expirait au matin du 31 décembre pour aller saluer, là-haut, l'aurore d'une nouvelle année, d'une année qui n'aurait point de fin... Consolés-vous, parents éplorés, Yvonne est au Ciel; elle vit de la véritable vie.

Mourir à la fleur de l'âge au moment où l'avenir se découvre plein de beautés et d'idéal, quelle déception! Voir sa carrière brisée avant même de l'entreprendre, quelle douleur! Embrasser une dernière fois des parents, des amis, chers à son cœur, quels regrets! Mais cette déception, l'agréable de bon cœur; celle douleur, l'accepter avec résignation, ces regrets les pleurer couragement, c'est l'avenir d'une âme bien ornée. La croix, l'embrasser avec amour, c'est la marque du chrétien. Et mourir non seulement résigné à la Providence, mais désireux d'entrer dans ses rangs... c'est le propre des saints. Or c'est ainsi qu'Yvonne a franchi le seuil de l'éternité.

Inutile de dire qu'une telle enfant emportée avec elle des regrets et des larmes. Jeune encore, son âme était embrasée des parfums d'une piété sincère. Enfant privilégiée de Marie, elle avait voué au culte de cette Mère chérie une dévotion toute particulière. Elle avait même manifesté le désir de se faire religieuse et elle avait été admise à l'externat de la Mère des Écoles de Jésus-Christ. C'était là le vœu qu'elle réalisait quelques jours avant sa mort à sa mère éplorée.

Recelez donc et brune, elle faisait la joie de ses compagnes et le bonheur de ses maîtresses. Douce d'une intelligence vive et d'une mémoire facile, elle se faisait remarquer par son assiduité au travail; aussi eût-elle n'importe quel succès de sa vie. Les sœurs de l'Assomption n'ont pu pour elle que des paroles de louange.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, à 8 heures, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. L'Église avait revêtu pour la circonstance une nouvelle parure funèbre: illuminations, draperies de toutes sortes, tout dans l'église paroissiale chantait la naissance au ciel d'un ange de plus.

Le service a été chanté par M. l'abbé J. A. Béliveau, vicaire, assisté comme diacre et sous-diacre par les abbés T. Caron, curé de la paroisse, J. Dabouis, cousin de la défunte.

Les porteurs étaient MM. Arthur et Emile Clément, Léon et Florent Dabouis, accompagnés par quatre élèves du Pensionnat de S. Maurice, élèves du lycée paroissial d'Enfants de Marie: Mlle J. Yvonne, M. A. Hébert, P. Grégoire et A. Dabouis.

A la famille Dabouis nous offrons nos plus vives sympathies.

AVIS

Toutes personnes endettées envers Guenette & Béland, Philippe Michaud & Cie, J. F. Lemoine, sont priées d'en faire le règlement d'ici au 20 janvier 1912, au Magasin de l'Épargne, Lévis. En face de la rue S. Louis. Après cette date, ces comptes seront transportés à Québec et donnés pour collection.

Par ordre,

J. F. LEMOINE,
Magasin de l'Épargne,
Lévis

23-201

ROSE QUESNEL
DOUX-NATUREL

Son attitude est fière et il montre sans rougir aux promeneurs et aux petits oiseaux qui perchent sur son trident un ventre beaucoup trop protubérant.

C'est dans cette ville, sur cette place, en face de ce Neptune insolent, que mourait, il y a vingt ans, fort bien installé dans une vieille maison, M. Roger d'Armagnac, juge et président du conseil général de l'Aude. Il avait, à vingt-cinq ans, jeune beau, et ruiné par son père qui venait de mourir, épousé une jeune fille d'Armagnac, fille d'un riche fabricant de draps, lequel avait ajouté à la beauté incontestable que sa fille apportait en dot, une somme ronde de deux millions.

Roger d'Armagnac, d'un caractère inflexible, d'une probité à toute épreuve, d'une grande droiture, d'un esprit borné, d'un entêtement invincible, avait, durant sa vie, tenu Anne Martignos, sa femme, dans une dépendance et dans une soumission absolue, à laquelle celle-ci ne s'était soumise qu'après de longues et inutiles résistances auxquelles elle avait enfin renoncé. Dans cette contrainte, Anne avait su réprimer tous ses sentiments. Elle avait été jusqu'à la moindre lueur d'un désir. Néanmoins l'éclat de ses yeux, l'arc admirable de ses sourcils, les lignes fermes de sa bouche, la forme fière et droite du nez, ainsi que les contours du visage et la hauteur du front témoignaient d'une intelligence rare et d'une grande activité d'âme.

Anne, depuis le jour où elle avait renoncé à lutter avec Roger, semblait avoir renoncé à tout. Si elle paraissait dans le monde avec une riche toilette, elle était due à la générosité de Roger et choisie par lui; elle offrait le plus affreux contraste de couleurs, ainsi que d'assemblage le plus incohérent d'étoffes et de dentelles.



Ces Enfants auront besoin d'une tasse de CACAO FRY pour les réchauffer quand ils rentreront

Les enfants qui font régulièrement usage de CACAO FRY, ont le sang plus chaud, les joues plus roses, et sont plus robustes que les autres, ils prennent rarement du froid ou un rhume. Et puis ils aiment tant une tasse de CACAO FRY!

Satisfaites le goût prononcé des enfants pour les bonbons en leur donnant du Chocolat Vinello de FRY, ou du Chocolat au lait et aux noix de FRY: un vrai régal et un fortifiant.

Rappelez-vous que rien n'égale le "FRY."

Le Commerce est Approvisionné par J. S. FRY & SONS, Limited, 27 Rue St. Sacrement, Montréal.

337

Feuilleton de "L'Action Sociale"

La Fortune et la Richesse

PAR JEAN LANDER

No. 2.

Cela ne fait pas le compte de mes- sieurs les savants. Ce qu'il leur faut, ce sont des vieilleries indéchiffrables dont l'origine soit très problématique et qui prêtent, par l'incertitude des souvenirs qu'elles rappellent, à des discussions interminables, à des rapports, à des brochures, sur lesquels il soit possible de constater, pendant vingt ans, qu'on est le plus grand savant de l'Europe et du monde entier, sans toutefois en donner d'autre preuve que l'origine que l'on assigne au vieux coquillage en question, laquelle origine sera contestée par d'autres avant ou non moins érudits.

Laissons de côté pour le moment tout le mal que nous pourrions encore dire des savants, et revenons à Carcasonne, laquelle Carcasonne est très fière de deux choses: ses antiquités et ses manufactures de draps.

La ville se divise en deux parties: la ville haute et la ville basse.

Autrement dit, Carcas et Carcasonne, toutes deux fortifiées. La ville basse, c'est-à-dire Carcasonne, fut

entourée de murs et fortifiée en 1335 par les ordres du comte d'Armagnac, et résista aux guerres de religion qui désolèrent le midi de la France vers la fin du XVIe siècle. A cette époque, ses fortifications furent renforcées par cinq bastions de forme ronde, qui existent encore, et qui méritent de fixer l'attention, parce qu'ils terminent, à Carcasonne, la série des édifices militaires, on l'on peut suivre un cours de fortification depuis les Romains jusqu'à Vauban. La ville défendue par ces vieux bastions est petite et jolie, régulière avec des rues coupées à angles droits. Elle est entourée et entourée de beaux boulevards plantés sur les anciens fossés comblés. Elle possède sur la place du marché quelques arbres, refuge de tous les oiseaux, et une fontaine de marbre blanc d'Italie, sculptée par Barata en 1779. Le bassin est en marbre incrusté de Canons, le Neptune qui surmonte et termine le monument est, ainsi qu'il convient au roi des eaux, fort peu couvert d'une courte draperie, traitrouse- ment soulevée par le terrible Eolo, d'âme



Thermomètres, Baromètres et Compas

Thermomètres pour bains, Thermomètres pour laiteries, Thermomètres pour confiseurs, Thermomètres pour le dehors, Thermomètres pour le dedans, Thermomètres pour médecins, Etc., etc., etc.

P. C. LACASSE
OPTICIEN ET OPTOMETRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

LINIMENT Les 7 HUILES de BOULANGER

GUÉRIT INSTANTANÉMENT
Le rhumatisme, les douleurs névralgiques, la raideur musculaire, etc., etc.

CIE D'ENTREPRISES CHIMIQUES,
MONTREAL, NEW-YORK.

Découvert par G. Boulanger, un chimiste de 40 années d'expérience, un chercheur patient et avisé, un véritable bienfaiteur de l'humanité souffrante.

En vente chez tous les pharmaciens et épiciers.

Dépôt pour la ville de Québec: W. BRUNET & CIE.

CHAMPLAIN
A FUMER ET CHIUER

"L'ACTION SOCIALE"

QUÉBEC, 12 JANVIER 1912

Raisons d'espérer

Au cours d'un sermon prononcé le jour de l'Épiphanie, dans une des églises de Québec, le R. P. Alexis, passant en revue les progrès du christianisme, donnait des statistiques dont l'ensemble ne peut manquer de causer une agréable surprise à tous ceux qui gémissent actuellement sur les malheurs de l'Église.

Sans doute ces statistiques ne peuvent faire oublier les douleurs présentes, mais en montrant les progrès constants de la doctrine de Jésus-Christ, et son épanouissement actuel, malgré les obstacles et les persécutions de toutes sortes, elles donnent les meilleures raisons d'espérer.

Au lendemain du drame du calvaire l'Église logeait toute entière dans le Cénacle; quelques jours plus tard les prédications de Pierre augmentaient de plusieurs milliers le nombre de ses enfants.

Puis ce furent les effroyables persécutions à l'aide desquelles on pensait l'anéantir; les défections qui lui enlevaient des nations entières; et cependant au début du quatrième siècle, sous Constantin, elle comptait déjà cinq millions de fidèles; deux cents ans plus tard, lorsque l'eau du baptême coula sur le front de Clovis, dans la cathédrale de Reims, elle en comptait quinze millions; sous Charlemagne ce nombre avait doublé; à la Renaissance cent millions de catholiques remplissaient l'univers; et de nos jours, ce nombre est rendu à trois cents quatre-vingt-huit, et peut-être quatre cents millions.

Ah! la lutte n'a pas cessé, nous ne le savons que trop. Le roi de ce monde défend toujours son empire; en Asie et en Afrique, où il est encore tout puissant, il souffle de temps à autre des tempêtes de haine qui bouleversent les chrétiens naissantes et multiplient les martyrs. Mais les victimes tombées sont aussitôt remplacées, les vides dans les rangs sont aussitôt comblés, et l'armée du Christ, dans laquelle le Canada a l'honneur de compter des soldats, s'avance inlassable à la conquête des continents jaune et noir.

Dans l'Europe, ébranlée par le vent de la Réforme, dans l'Amérique où cette erreur a pénétré avec la civilisation, Satan a abandonné ses anciennes tactiques; mais s'il a remis le glaive, la hache et les instruments de torture, il n'en poursuit pas moins le combat; il s'est souvenu qu'il est le père du mensonge, le grand corrupteur, et c'est par chacune de ses faiblesses qu'il essaie d'entraîner l'âme chrétienne. De l'orgueil du Libre Examen il a fait jaillir la source de tous les vices; et ses conquêtes sont si bruyantes, la foi paraît si vacillante dans certaines âmes qui voudraient concilier le culte de Baal avec celui de Jéhovah, que les observateurs superficiels croiraient l'Église ébranlée jusque dans ses fondements.

C'est surtout contre les nations latines, que l'erreur protestante n'a pu jusqu'ici entamer, que se dresse aujourd'hui Satan. Il les secoue, il les bouleverse, il s'insinue dans tous les rouages de leurs gouvernements; il s'applique surtout à empoisonner la source où les générations nouvelles viennent chercher la science de la vie; il cherche à enténébrer l'âme des masses, et, par une erreur aussi monstrueuse que subtile, à séparer complètement la morale publique de la morale privée.

Mais l'Église lutte, et si ses défaites sont apparentes, ses triomphes n'en sont pas moins réels. Pour remplacer les branches sèches que le vent de l'abîme entrainera bientôt, elle pousse de nombreux et vigoureux bourgeons; à mesure que la prospérité détache d'elle les jouisseurs qui trouvent trop durs ses leçons, elle reconquiert avec rapidité l'âme des masses, un instant égarée par les sophismes des arrivistes. Déjà ce peuple aux yeux de qui on avait fait miroiter un autre idéal, commence à en apercevoir la fausseté, et retourne aux doctrines seules capables de satisfaire sa soif de bonheur. Les nations latines comptent aujourd'hui plus de deux cents trente millions de catholiques, et ce sont ceux de langue française qui sont encore les plus nombreux.

La constatation est consolante par les catholiques, qui voient le règne de Dieu s'étendre constamment, et pour la fille aînée de l'Église, comme pour le Canada français, qui voient se continuer les "gesta Dei per Francos".

Son idole

La Révolution est un des faux dieux les plus honorés dans tout temple maçonnique et aussi, curieuse coïncidence, dans les colonnes du *Pays*. Qui touche à la Révolution, touche le *Pays* au cœur. Aussi il faut voir avec quel zèle ombrageux et anxieux, il s'informe des sentiments de chacun envers sa chère Révolution.

Dans son dernier numéro, il nous cite triomphalement un passage qu'il dit avoir extrait du dernier "Correspondant" invoquant Montalembert pour accepter une partie des "résultats civils de la Révolution", et il dit ensuite avec hauteur: "Nous serions très heureux de connaître le sentiment de l'Académie clairement sur ce sujet."

Rien de plus facile alors pour le *Pays* que d'être heureux, puisque, selon notre habitude à nous de ne pas cacher une moitié de notre pensée, nous l'avons à plusieurs reprises, exprimé clairement sur ce sujet.

Puisqu'il invoque Montalembert, nous lui serons donc doublement agréable en lui disant que nous pensons de la Révolution, ce qu'en pensait Montalembert lui-même, quand il disait sans détour: "La Révolution française fut antichrétienne, anticatholique avant tout; le souffle qui l'inspira ne sortit point de l'Église. Aussi les efforts des hommes qui la dirigèrent n'aboutirent qu'à l'anarchie, puis au despotisme; et voilà pourquoi, politiquement, la Révolution française n'a été jusqu'à présent qu'une grande espérance trompée."

Nous nous présens de la Révolution ce qu'en pensait Brunetière qui a montré si vigoureusement l'opposition de l'idée catholique et de l'idée révolutionnaire. Parlant des héritiers et interprètes authentiques de la Révolution, il écrit: "La religion, voilà pour eux l'ennemi. C'est dans la haine de la religion que se résume pour eux la Révolution."

Nous n'accordons pas grand poids, nous, à l'autorité de Renan, puisque nous la trouvons à peu près nulle, mais Renan dit être bien vu et admiré au *Pays*. Voici donc, pour ces gens-là, ce que pensait leur grand homme: "La Révolution est une expérience manquée". Son code "ne peut engendrer que faiblesse et petitesse". "Longtemps, ajoute-t-il, elle m'a ébloui. Je voyais bien la médiocrité intellectuelle et le peu d'instruction de ceux qui la firent, mais je m'obstinais à prêter à leur œuvre une grande portée politique. Depuis j'ai reconnu qu'à un petit nombre d'exceptions près, les hommes de ce temps étaient aussi naïfs en politique qu'en histoire et en philosophie."

Pas besoin de dire ce qu'en pensait Taine. Nous croyons qu'il a vu juste et dit vrai, lorsqu'il écrivait:

"Les fameux principes de 89 se ramènent tous au dogme de la souveraineté du peuple entendue au sens de Rousseau, c'est-à-dire à la doctrine la plus anarchique et la plus despotique, d'une part au droit d'insurrection de l'individu contre l'État le mieux gouverné et le plus légitime, d'autre part au

droit d'ingérence de l'État dans les portions les plus intimes de la vie privée... Nous sommes infectés jusqu'aux moelles de ce vieux poison; chez nous, tout manque, le respect de l'État et le respect de l'individu; nous sommes tour à tour ou à la fois, socialistes et révolutionnaires."

Pas besoin non plus de rappeler ce qu'en pensait ce prince des sociologues, LePlay, qui disait: "En moins d'un siècle, l'esprit de la Révolution a ravalé une partie de ses adeptes au niveau des races sauvages." C'est si vrai, même chez nous.

Nous pourrions ainsi citer, non seulement les catholiques que le *Pays* et l'*Avenir du Nord* traitaient de castors comme de Maistre, de Bonald, Lamennais, le cardinal Pie, Mgr Gerbet, Veuillot, Mgr Freppel et bien d'autres, mais encore Balzac, Flaubert, Bourget, René Bazin, le protestant Edmund Burke, et tant d'autres, qui ont pensé, comme nous pensons après eux, que la Révolution fut une œuvre néfaste.

Puisque le *Pays* aime tant invoquer des autorités, qu'il tâche d'attirer, sans y réussir, à son parti, puisqu'il aime tant opposer les personnes aux personnes, nous pouvons bien lui dire que son petit blagologue de Langlois, qui ne sait pas même que le décret du Concile de Trente sur le mariage est publié deux fois par an dans les églises catholiques de notre province, ne peut en aucune façon, ni de près, ni de loin, être comparé à aucune de ces autorités.

Voilà, encore une fois, ce que nous pensons de la grande Révolution et même des glapissements de son petit apologiste, qui tâche maintenant de vivre de cette industrie, n'ayant pu réussir à placer plus haut sa marchandise avariée.

Pensée du Jour

On est toujours petit quand on n'est grand que par la vanité.
D'AGUESSEAU.

Notes Brèves

Nos lecteurs trouveront aujourd'hui, en sixième page, une première communication sur la grande question, à l'ordre du jour, de "l'instruction du peuple". Notre correspondant nous en promet d'autres, qui s'annoncent comme devant être intéressantes. Nos lecteurs comprennent que la publication de ces lettres n'engage pas plus la direction du journal que ne l'engage en général une "Tribune libre" et notre correspondant nous permettra de délimiter ainsi dès maintenant notre responsabilité. Nous pouvons, d'ailleurs, l'assurer que sa première lettre est entièrement et parfaitement dans nos idées.

Dans sa revue des livres parus l'an dernier, l'*America* écrit: "Les biographies de Garibaldi, Cavour et Mazzini, écrites par d'enthousiastes admirateurs, sont des livres qu'aucun catholique qui comprend sur quelques bases de trahison et de sacrilège, ne peut lire sans indignation."

Avis aux administrateurs canadiens de Cavour.

M. Alfred Capus écrit dans le "Figaro":

"Les statistiques nous révèlent que les vagabonds qui, il y a une douzaine d'années, étaient presque tous illettrés, savent maintenant, pour le plus grand honneur de la France, lire, écrire et compter. Quelques-uns semblent même avoir reçu une éducation supérieure. C'est un grand progrès, évidemment. Mais est-ce un progrès de l'instruction ou un progrès du vagabondage?"

Peut-être des deux intimement liés, si l'instruction est bien laïque.

C'est au moins le signe que certain enseignement moderne est de beaucoup supérieur à l'ignorance pour produire des vagabonds. Voilà pour quoi le "Pays" y tient tant, pourquoi aussi il fait école. Tout s'explique: il suffit de regarder attentivement.

M. Jules Roche écrit dans la "République française", à propos du récent traité franco-allemand: "Quand Louis XIII et les autres rois commettaient quelque grave faute, la France la payait sans doute, mais eux aussi, puisque leur puissance était liée à celle de leur royaume."

"Dans notre soi-disant République, (qui est aussi peu "Républicaine" que "Monarchie"), le premier venu, peut sans dommage pour lui, parfois même à son avantage, commettre les pires fautes: la France seule en supporte le poids."

"Elle n'a pas même la consolation de se dire qu'elle avait mal choisi son chef: un arrondissement seul avait choisi ce délégué, devenu le despote du jour, disposant d'elle non moins que jadis Louis XIV ou Louis XV, et qui peut, secrètement, l'enchaîner, vivant ses fers à son honneur."

Encore un que les bons républicains du "Pays" vont bénir à leur façon: Roche rétrograde, réfractaire, royaliste—qui ose dire du mal de la France, et patati et patata!!

Carnet d'un Sociologue

INCONVENIENTS D'UNE LOI MAL FAITE

Dans le "Journal", de Paris, qui est bien aussi maçon que notre petit "Pays", et qui est aussi émané que "Fantasio" de tous les préjugés moraux anciens et nouveaux, M. Jacques Dhur signale un grave inconvénient de la loi française destinée à protéger l'enfant employé dans l'industrie. Il apporte comme exemple le cas suivant:

Un brave ouvrier mécanicien, père de trois enfants, avait pris avec lui, à l'usine, son fils de quatorze ans, qui avait du goût et du talent pour le métier de son père. L'enfant, sous la surveillance protectrice de son père, réussit si bien que le patron, content de lui, lui donna un salaire de trois francs par jour.

Survint l'inspecteur du travail qui constata que l'enfant n'a pas seize ans, et que le patron fait quelquefois travailler ses ouvriers pendant des heures supplémentaires. Il n'a donc pas droit de garder un apprenti et l'enfant est renvoyé de l'usine, malgré la volonté de son père, et bien qu'il n'ait jamais fait, lui, de travail supplémentaire.

Où va-t-il aller? Puisqu'il ne peut être apprenti, il lui reste de flâner de long des rues, en compagnie des pires canailles, en attendant ses seize ans. Or la loi qui se substitue à la volonté du père pour interdire l'entrée de l'atelier, ne la remplace cependant pas pour surveiller l'enfant et le garder honnête.

La loi prend sur elle de s'occuper de la santé physique de l'enfant, comme si le père n'en était pas capable, mais elle ne s'occupe pas de savoir si, par là même, elle n'empêche pas le père de s'occuper de la santé morale en même temps que de l'apprentissage professionnel de son enfant. L'État ne s'occupe pas de ces derniers points, qu'il sacrifie arbitrairement et volontiers à la santé physique. Dans cet enfant, l'État matérialiste, sans âme ni entrailles, ne voit qu'un petit animal dont il faut protéger la croissance, sans réfléchir que pour l'enfant qui a une âme, l'oisiveté et les compromissions de la rue sont plus à craindre que les dangers matériels de l'atelier.

Cette loi, dit M. Dhur, a tué l'apprentissage, qu'il importe partout de rétablir, elle retarde l'initiation expérimentale et théorique, nécessaire au métier, elle retarde l'époque où le jeune homme pourra gagner sa vie et l'expose dans l'oisiveté, mère de tous les vices, à toutes les dégradations morales. Pour parler comme le père de l'enfant, elle fait de la "graine d'apaches".

Pendant ce temps, la criminalité de l'adolescence croît sans cesse et passe de 163 meurtres commis en 1901 à 248 commis en 1908.

M. Dhur estime que cette "recrudescence d'attentats sanglants est due à l'oisiveté forcée et légale de l'enfant". Il faudrait ajouter: de l'enfant déjà perverti par une instruction toute "laïque" et matérialiste, sollicité au crime et instruit dans le mal, non seulement par des compagnons criminels, mais aussi par une presse impie et immorale, plus criminelle encore.

J. SAINT-AMAND.



APRÈS L'INVENTAIRE

L'Épicerie Myrand & Pouliot
est en mesure plus que jamais de vendre à bon marché, les meilleures qualités de provisions, depuis le plus simple biscuit jusqu'aux produits alimentaires les plus recherchés.

Consultez cette liste, elle est intéressante pour tout le monde et surtout pour ceux qui veulent économiser:

Pois français sur extra fins	20c
" " extra fins	18c
" " fins	15c
" " mi-fins	2 pour 25c
" " moyens	12c
" " moyens gros	10c

Chateignes, la livre 18c

Essences assorties, 3 bouteilles pour 25c

Olives de toutes grandeurs en bocaux

et en cruche, 1 gallon pour \$2.25

Café Napoléon de 1ère qualité pour 40c

Figues en boîte 1/2 lb. non pressées 10c

" " 1 lb. " 20c

Biscuits assortis, 3 livres pour 25c

Avelines fraîches, 2 livres pour 25c

Homard frais 45c la boîte

Marinades mêlées, valeur 35c pour 25c

Fromages de toutes sortes à des prix

hors de compétition.

Gelée Kkova aux fruits, cerises, ananas,

et Angelica au vin, des plus délicieuses,

l'essayer une fois est l'adopter.

500 tinettes de beurre de table et de cuisine,

valeur réelle 30c. pour 24c la livre; à la tinette

seulement. Tant qu'il y en aura.

Faites vos achats chez nous

et soyez bien servis.

Nous donnerons gratuitement un magnifique calendrier publié par la "St. Lawrence Flour Mills Co. Ltd", à toute personne qui achètera un sac de farine "Regal" la meilleure farine pour pâtisseries sur le marché.

Myrand & Pouliot
MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS & ÉPICIERS
215 RUE ST-JOSEPH ET 70 RUE DE LA COURONNE

Conserves de Fruits de la Californie

Marque "ROSEDALE"

PECHES Lemon Cleng, boîte de 2 1/2 lbs.	40 cts
POIRES, Bartlett, boîte de 2 1/2 lbs.	40 cts
ABRICOTS, Moorpark, boîte de 2 1/2 lbs.	40 cts
CERISES, Royal Anne, boîte de 2 1/2 lbs.	40 cts
ANANAS de Hawaï, tranché, boîte de 2 1/2 lbs.	40 cts
ANANAS de Hawaï, râpé, boîte de 2 1/2 lbs.	40 cts

\$1.50 la douzaine ou \$8.50 la caisse de deux douzaines.

Tous les fruits en paquets sous cette marque, doivent avoir atteint la maturité parfaite. Les boîtes ne contiennent aucune soudure, et l'intérieur est vernis.

NOUS GARANTISSONS CHAQUE BOÎTE

A. GRENIER,

94 et 96, RUE ST-JEAN

Téléphone 1141.

Fondée en 1882.

Complets Norfolk à grande réduction pour Garçonnetts

Complets en Serge bleue ou noire, en Tweed gris et brun ou en Lainages Fantaisie, très bonne qualité, genre Norfolk, pesants, variété splendide de nouveaux patrons, grandeurs pour garçonnetts de 4, 5, 6 et 7 ans; prix réguliers \$3.00 à \$5.00; votre choix du lot entier à \$1.50

**LA COMPAGNIE
PAQUET**
LIMITÉE.

DIVISION DU DETAIL
157-173, RUE ST JOSEPH.

Ruban de Soie Taffetas, 90 la verge

Ruban de Soie Taffetas, noir, blanc, crème, rose, bleu-pâle, rouge, bleu-marin, brun, vert et plusieurs autres teintes, prix réguliers 12c. et 15c. la verge, bonne qualité, largeurs 4 à 6 pouces, en vente Samedi au Prix Extra Spécial, la vg. 9c.

Vente Gigantesque d'Ecoulement de FOURRURES

Aux Prix de Fabrique que nous avons encore Réduits

Cette saison, nous avons vendu des Fourrures directement aux clients aux Prix de Fabrique. Ces prix sont les plus bas au Canada pour qualité égale. En plus toutes les Fourrures annoncées sur cette page seront sujettes à un escompte de 20%.

Nous avons décidé d'écouler de suite la balance de notre assortiment.

**FOURRURES
"PAQUET"**

**Bons Marchés les plus Sensationnels que ce Magasin
Ait encore offerts**

Le résultat des réductions sur les Fourrures est la cause d'une vente sensationnelle. De telles occasions ne vous ont jamais été offertes à Québec. Dans plusieurs cas, nous ne pourrions pas acheter les peaux aujourd'hui et confectionner les vêtements et articles de fourrures aux prix que nous les vendrons. Il vous reste encore trois mois et demi pour porter ces Fourrures CET HIVER. Vous feriez bien d'en acheter pour l'an prochain, même si vous n'aviez pas besoin de ces articles de suite. Mais, avec une température aussi froide que celle de cette saison vous ne devez pas hésiter pour vous acheter des Fourrures lorsque les prix sont si bas.

Cet hiver nous avons vendu pour des milliers de dollars de Fourrures Paquet dans toutes les parties du Canada. Les acheteurs, sans exception, sont convaincus que les valeurs ne peuvent être égalées. Lorsque ces valeurs sans égales sont encore réduites pour écoulement rapide, vous pourrez facilement comprendre qu'il y aura une course pour le premier choix. Venez à bonne heure Samedi matin, car ceux qui viendront les premiers choisiront les meilleurs vêtements.

CRAVATES POUR DAMES

Réduites à \$8.50

Cravates en Ecurie Gris, genre ordinaire, garnies de têtes et queues, doublées de satin, réduites à \$8.50

CRAVATES POUR DAMES

Réduites à \$17.00

Cravates en Mouton de Perse de bonne qualité, genre ordinaire, longueur 72 pouces, doublées de satin, réduites à \$17.00

ETOLES POUR DAMES

Réduites à \$18.00

Etoles en Véritable Hermine, genre ordinaire, très attrayantes, fourrure magnifique, doublées en beau satin, réduites à \$18.00

ETOLES POUR DAMES

Réduites à \$30.00

Etoles en Martre de Roche de bonne qualité, garnies de têtes et queues, genre ordinaire, longueur 60 pouces, réduites à \$30.00

CRAVATES POUR DAMES

Réduites à \$35.00

Cravates en Véritable Hermine, longueur 35 pouces, garnies de quatre grandes queues, doublées de chaque côté, réduites à \$35.00

TOURMALINES

Réduites à \$4.00

Tourmalines en Beau Rat Musqué Naturel, avec oreillettes, genre ordinaire, doublées de satin, réduites à \$4.00

CRAVATES POUR DAMES

Réduites à \$12.50

Cravates en Seal de la Mer du Sud, genre ordinaire, garnies d'Hermine, doublées de soie brochée, réduites à \$12.50

MITAINES POUR DAMES

Réduites à \$17.50

Mitaines en Mouton de Perse de bonne qualité, doublées en fourrure, genre ganté, très fashionables, réduites à \$17.50

CRAVATES POUR DAMES

Réduites à \$19.00

Cravates en Mouton de Perse de bonne qualité, genre ordinaire, bonne fourrure frisée également, doublées de satin, réduites à \$19.00

CRAVATES POUR DAMES

Réduites à \$30.00

Cravates en Vison Naturel, genre ordinaire, longueur 70 pouces, doublées de satin, valeur rare, réduites à \$30.00

BOAS POUR FILLETES

Réduites à 59c.

Boas en Angora Blanc, longueur 72 pouces, genre ordinaire, que nous vendions 75c. chacun, réduites à, seulement 59c.

CRAVATES POUR FILLETES

Réduites à \$8.00

Cravates ou Echarpes en Ecurie Gris de bonne qualité, genre ordinaire, doublées de satin, réduites à \$8.00

CRAVATES POUR DAMES

Réduites à \$20.00

Cravates en Vison, genre ordinaire, fourrure d'une très belle teinte, doublées en satin de bonne qualité, réduites à \$20.00

MANCHONS EN VISON

Réduites à \$30.00

Manchons en Vison de qualité splendide, forme coussin, extrêmement riches et très fashionables, réduites à \$30.00

ETOLES POUR FILLETES

Réduites à \$1.25

Etoles en Imitation d'Hermine, doublées en satin uni, garnies de queues, genre très attrayant, réduites à \$1.25

COLLETS POUR HOMMES

Réduites à \$11.00

Collets Châles détachables, en Castor Fumé de bonne qualité, doublés de bon satin, valeur rare, réduites à \$11.00

CRAVATES POUR DAMES

Réduites à \$25.00

Cravates en Vison Naturel, genre ordinaire, peaux choisies, doublées de satin de bonne qualité, réduites à \$25.00

MANTEAUX POUR DAMES

Réduites à \$30.00

Manteaux en Astrakan, grandeurs 36 et 38 seulement, genre ordinaire, longueur 27 pouces, doublées de drap Italien \$30.00

ETOLES POUR DAMES

Réduites à \$3.00

Etoles en Foxaline Blanche, genre ordinaire, garnies de queues et doublées de satin, réduites à \$3.00

COLLETS POUR HOMMES

Réduites à \$12.50

Collets châles, détachables, en castor piqué, doublées de bon satin, quantité limitée, réduites à \$12.50

Epicerie à Bon Marché Pour ceux qui viendront Samedi



Le grand Rayon des Epicerie vous offre pour Samedi la liste suivante d'occasions. Lisez chaque mot de ces descriptions et venez à bonne heure afin de vous procurer des valeurs extraordinaires. En plus, il y a aussi plusieurs articles à réduction que nous ne mentionnons pas ici.

THE DE BOEUF

Thé de Boeuf, marque "Oxol Cordial", bouteilles de 16 onces, prix régulier 75c., Samedi, la bouteille 50c.

EMPOIS CHINOIS

Empois Chinois, quantité immense, en vente Samedi au Prix très spécial de 4 paquets pour 33c.

POUDRE A PATE

Poudre à Pâte, marque "Good Luck", boîtes d'une livre. Prix spécial pour Samedi, la boîte 11c.

CAFE

Café, marque "Faust", en boîtes de 2 livres, prix spécial pour la vente de Samedi, la boîte 54c.

BISCUITS

Assortiment considérable de Biscuits Fantaisie, 16 différentes sortes à choisir, Samedi, la lb 12c.

AMIDON

Amidon, quantité considérable pour la vente de Samedi, valeur très spéciale, 3 paquets pour 19c.

SAVON POUR BLANCHISSAGES

Savon, marque "Cosmos", grande quantité pour la vente de Samedi, prix 8 barres pour 20c.

CAFE

Café, marque "Faust", en boîtes d'une livre, qualité très spéciale, Samedi, la boîte 27c.

CAFE

Café, marque "Champlain", en bocaux, n'importe quelle quantité, Bon Marché de Samedi, la lb 28c.

CHOCOLAT

Bon Chocolat, essences assorties, quantité immense. Prix spéciaux pour Samedi, la lb 14 à 60c.

Occasions pour Samedi

Venez au Rayon des Chaussures Samedi. Nous avons fait des arrangements spéciaux afin de satisfaire tout le monde. Lisez :

Bottines pour Hommes

Bottines en Cuir Verni, ainsi qu'en Veau tan ou Noir, lacées et boutonnées, prix réguliers \$3.50 et \$4.00 la paire, Samedi \$2.79

Souliers pour Dames

Souliers en Cuir Verni, Dongola, ainsi qu'en Veau, grande variété, prix régulier \$2.50, \$3.00 et \$3.50, Bon Marché de Samedi \$1.42 à \$2.49

**CLAIQUES**

Claiques doublées et non doublées, quantité immense, prix réguliers 60c et 65c la paire. Bon marché de samedi 40c

CLAIQUES

Claiques de très bonne qualité, prix réguliers 80c et 85c la paire, en vente Samedi, la paire 59c et 69c.

CLAIQUES

Claiques doublées en laine, très bonne qualité, prix régulier \$1.00 la paire, quantité limitée à écouler à 70c.

Spécialités au Rayon des Cadres

C'est maintenant le temps de vous procurer de Belles Gravures. Les valeurs sont extraordinaires et le choix est superbe. Venez à bonne heure.

25% d'Escompte

Votre choix de toutes les Gravures Encadrées exposées sur les murs du rayon à un escompte de 25%

Gravures sur Acier

Jusqu'au 15 janvier seulement, nous vous donnerons un escompte de 25% sur notre assortiment de Gravures sur acier.

**GRAVURES**

Grand assortiment d'Images Encadrées, prix réguliers 60c., 70c. et 75c. chacune, Bon Marché de Samedi 50c.

GRAVURES

Un lot spécial de Photographies encadrées, grandeurs assorties, prix réguliers 40c., 50c. et 60c., Bon Marché de Samedi 25c.

CADRES

Grand assortiment de Cadres pour Photographies, grandeurs variées, prix réguliers 20c., 25c. et 30c. chacun, Samedi 15c.

Meubles à Réduction pour Samedi

Le Rayon des Meubles vous offre plusieurs occasions d'économiser sur des articles désirables et dont vous vous servirez tous les jours. Lisez :

BOITES POUR MATINEES

Boîtes couvertes en Nattes Japonaises, grandeur 10 x 48 pouces, prix régulier \$8.50, Bon Marché de Samedi \$6.00

COFFRES EN CEDRE

Coffres en cèdre, ce qu'il faut pour conserver les fourrures pendant l'été, 2 x 48 pouces, valant \$17.50 pour \$14.00

BUREAU ET CHIFFONNIER

Bureau et Chiffonnier en Chêne solide, bien polis, glace biseautée et découpée, prix régulier \$35.00, Samedi \$30.00

AMEUBLEMENT

Ameublement de Chambre à Coucher en Noyer, Circassien, grande glace biseautée, prix régulier \$156.00, Samedi \$125.00

AMEUBLEMENT

Ameublement de Chambre à Coucher, 3 morceaux, en bois dur, fini chêne impérial, glace circulaire et biseautée, \$35.00 pour \$29.00

AMEUBLEMENT

Ameublement de Chambre à Coucher en chêne solide, grande glace biseautée, prix régulier \$49.00, Samedi \$40.00

LIT EN CUIVRE

Seulement 1 lit en Cuivre, montants de 2 pouces remplis au %, prix régulier \$50.00, Bon Marché de Samedi \$40.90

TABLES A DINER

Tables en Chêne pour salles à manger, style Mission ou fini Early English, genre magnifique, prix régulier \$9.00, Samedi \$7.90

CABINETS A ARGENTERIES

Cabinets en chêne, style Mission, ou fini Early English, genre magnifique, prix régulier \$18.50, en vente Samedi \$16.00

BUFFET

Seulement 1 Buffet en Chêne ou fini "Early English", genre Mission, joli modèle, prix régulier \$22.00, Samedi \$16.00

SPORT

Le Hockey

TOURNOI FACILE POUR LE LAVAL

Le Laval a éprouvé, hier soir, une difficulté à vaincre le St-Georges, dans une lutte de la ligue de la ville. Le résultat final est de 7 à 3. Le résultat final est de 7 à 3. Le résultat final est de 7 à 3.

Le Laval a éprouvé, hier soir, une difficulté à vaincre le St-Georges, dans une lutte de la ligue de la ville. Le résultat final est de 7 à 3. Le résultat final est de 7 à 3. Le résultat final est de 7 à 3.

Le Laval a éprouvé, hier soir, une difficulté à vaincre le St-Georges, dans une lutte de la ligue de la ville. Le résultat final est de 7 à 3. Le résultat final est de 7 à 3. Le résultat final est de 7 à 3.

Le Laval a éprouvé, hier soir, une difficulté à vaincre le St-Georges, dans une lutte de la ligue de la ville. Le résultat final est de 7 à 3. Le résultat final est de 7 à 3. Le résultat final est de 7 à 3.

Le Laval a éprouvé, hier soir, une difficulté à vaincre le St-Georges, dans une lutte de la ligue de la ville. Le résultat final est de 7 à 3. Le résultat final est de 7 à 3. Le résultat final est de 7 à 3.

Le Laval a éprouvé, hier soir, une difficulté à vaincre le St-Georges, dans une lutte de la ligue de la ville. Le résultat final est de 7 à 3. Le résultat final est de 7 à 3. Le résultat final est de 7 à 3.

Le Laval a éprouvé, hier soir, une difficulté à vaincre le St-Georges, dans une lutte de la ligue de la ville. Le résultat final est de 7 à 3. Le résultat final est de 7 à 3. Le résultat final est de 7 à 3.

Le Laval a éprouvé, hier soir, une difficulté à vaincre le St-Georges, dans une lutte de la ligue de la ville. Le résultat final est de 7 à 3. Le résultat final est de 7 à 3. Le résultat final est de 7 à 3.

Le Laval a éprouvé, hier soir, une difficulté à vaincre le St-Georges, dans une lutte de la ligue de la ville. Le résultat final est de 7 à 3. Le résultat final est de 7 à 3. Le résultat final est de 7 à 3.

pos avant d'entrer de nouveau en lice. Son prochain adversaire sera le Wanderer qu'il rencontrera à l'Arena de Montréal, mercredi prochain. Le club ne devrait pas perdre cette semaine. Sans fatiguer les joueurs, il devrait y avoir des exercices consacrés particulièrement au jeu d'ensemble. C'est là le seul point faible qui nous vaudra peut-être encore des succès, si on n'y voit pas. Avec deux ou trois exercices spéciaux dans ce sens, l'équipe n'aurait rien à craindre à l'égard de l'équipe du Wanderer, nous pourrions vaincre à Montréal.

La Raquette

JOYEUSE PROMENADE
Malgré le froid sibérien qu'il faisait hier soir, le club de raquetteurs le Zouave a fait une joyeuse sortie. Une vingtaine de couples y ont pris part.
Le parti fit une promenade sur le chemin St-Louis où la soirée a été charmante. Le retour s'effectua vers une heure, et il y eut l'heureux souvenir de cette joyeuse promenade au clair de lune.

Euchre

Grand euchre social, donné sous le patronage de la Société médicale de Québec, par les étudiants en médecine, à l'Auditorium, le 17 janvier 1912, à 8.30 p. m.
Prix du billet, 15 centimes.
Billets en vente chez M. A. Lavigne, rue St-Jean, et par les étudiants en médecine. 8-918

VOYAGES INTERESSANTS
procurant plaisir et repos
aux Bermudes, Havane, Cuba, Jamaïque, la Floride.
Ecrivez ou venez nous voir pour livrets, descriptions, etc.

HONE & RIVET
Agence générale de voyages
21, rue Buade, (à l'angle de la Basilière) Tél. 4104.
9, BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL
5, rue de Rome, Paris, France.

LES PILULES MORO
Chez les hommes de condition ordinaire, nous remarquons que c'est la maladie de reins, le mal de reins, qui surgit le plus souvent.
Garçons, jeunes gens, pères de famille et vieillards, aucun d'eux n'en est exempt.

Il est bon de ne pas oublier que chez l'homme, les reins constituent le siège de la vitalité, c'est-à-dire le centre de la force physique. Tous les nerfs mis en action sous l'effort de certains mouvements, semblent communiquer directement avec les reins. C'est ce qui explique le plus parfaitement la facilité avec laquelle les reins faiblissent si vite et au moindre propos.

Et une fois que les reins sont atteints, la santé en général est bien vite compromise et tous les autres organes en souffrent également.

Voilà pourquoi il est prudent de se garder de la maladie de reins pour ne pas compromettre sa santé. Au début de ce mal qui sévit trop souvent chez le sexe fort, on ne se doute pas en être atteint.

Pourtant les forces diminuent graduellement et les douleurs surgissent une à une.
Lorsque l'on réalise sa position, il est souvent trop tard : le mal a fait son œuvre.
Pour se mettre à l'abri des mille dangers dont ils sont constamment menacés, tous les hommes, jeunes et vieux, devraient avoir recours au seul moyen radical, l'usage des Pilules Moro qui restaurent et fortifient les reins.

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC
BANQUE D'EPARGNE
Siège principal et cinq succursales à QUEBEC.
Deux succursales à LEVEE.
Les succursales de ST-ROCH, ST-JEAN-BAPTISTE et LIMOULOU, à Québec, et rue EDEN, à Lévis, sont aussi ouvertes les LUNDIS et MARDIS de 9 h à 5 h 30.
Coffrets de sûreté à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE de ST-ROCH. Prix des coffrets \$4.00 et plus, suivant dimensions.
BANQUES A DOMICILE.—La Caisse d'Economie est maintenant en mesure d'offrir au public des petites banques qui ont l'avantage d'être à toute heure prêtes à recevoir les dépôts. Le public ne manquera pas d'apprécier cet excellent moyen d'épargne, surtout aux enfants, le goût de l'épargne.
La Caisse d'Economie, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

Plume-fontaine de \$2.00 GARANTIE
CREZ
J. E. GAGNON, Opticien, Spécialiste
Achetez un cadeau en lunetterie d'ici au 15 janvier. Chaque achat de \$5.00 vous donnera droit à une plume-fontaine en or de 14 karats, garantie. Nous faisons une spécialité des ordonnances des oculistes. Chaque porteur d'une prescription recevra un cadeau d'ici au 15 janvier.
J. E. GAGNON
OPTICIEEN
160, Rue St-Jean, Québec.

ROSE QUESNEL
DOUX-NATUREL
Extrait pour l'usage hygiénique. Le seul original. Devenez vous d'une bouteille semblable qu'on tente actuellement de substituer à la "Fameuse" le seul extrait qui mérite qu'on le recommande au public. Il n'est pas honnête de vous offrir une imitation frauduleuse de ce produit connu du public amateur. En vente chez votre fournisseur.

PETITES ANNONCES
POSITION DEMANDEE
JEUNE FILLE.—Une jeune fille de 20 ans, sachant la sténographie et la dactylographie, désire se placer dans un bureau. S'adresser par lettre à "L'Action Sociale", 103 rue St-Jean, 10-324.

ON DEMANDE
CHAGRIERS ET PAQUETIERS.—On demande immédiatement des chagriers et des paqueteurs, hommes ou femmes. On voyage partout à l'année, l'été et l'hiver. Prière de s'adresser à J. A. GAGNON, 103 rue St-Jean, 10-324.

ON DEMANDE
AGENTS.—On demande un agent pour la vente de machines à vapeur, à l'usage des usines et des manufactures. S'adresser à J. E. GAGNON, 103 rue St-Jean, 10-324.

ON DEMANDE
SERVANTE.—On demande une servante pour la cuisine et le ménage. S'adresser à J. E. GAGNON, 103 rue St-Jean, 10-324.

ON DEMANDE
SERVANTE.—On demande une servante pour la cuisine et le ménage. S'adresser à J. E. GAGNON, 103 rue St-Jean, 10-324.

ON DEMANDE
SERVANTE.—On demande une servante pour la cuisine et le ménage. S'adresser à J. E. GAGNON, 103 rue St-Jean, 10-324.

Cartes Professionnelles

"Quebec Eye, Ear & Throat Hospital"
Fondé et dirigé par le Dr Goss, professeur des maladies des yeux des oreilles et du nez et de la gorge.
Spécialité : Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Heures de consultation : 1 à 5 heures, et de 7 à 9 heures p. m., tous les jours.
Côté St-Louis et du Parloir. No 12
Tél. 1471

ARCHITECTES
TALBOT & DIONNE
ARCHITECTES
Membres A. A. P. Q.
No 14 rue St-Joseph, St-Roch, Québec
Tél. 2431.

JOS. P. OUELLET
Architecte et Évaluateur
Diplômé "A.A.P.Q."
En membre de l'I.R.A.C.
28, rue ST-PATRIK, QUÉBEC
OUELLET & LEVESQUE
ARCHITECTES
A. A. P. Q. ; A. I. R. A. C.
Bureaux : 115 rue St-Jean, Québec.
Tél. 1214.
David Ouellet, Pierre Lévesque.

THOMAS RAYMOND
Architecte-Évaluateur
45, rue Caron, — Québec.
Téléphone 3448

Docteur PHILIPPE HAMEL
Chirurgien-Dentiste
Bâtiment de l'Université de Polytechnique
Côté des rues St-Jean et St-Ange
Québec.
(Tél. 4-12 de bureau et "T. 4-12" de chez lui.)
Tél. 1792.

Dr J. Emile FORTIER
Gradué de l'Université Laval.
Ex-interne de l'Hôpital Lariboisière à Paris.
S'occupe de médecine générale et spécialement des maladies du cœur, du poulmon, de l'estomac et de l'intestin.
809 1/2 St-Joseph
Tél. 90.
Consultations : le matin, 9 à 9 h 30 ; l'après-midi, 1 à 4 h ; le soir, 7 à 8 h 30.

Dr Th. J. ROBITAILLE
Gradué avec distinction à l'Université Laval, ex-interne de l'Hôpital de la Miséricorde à Québec.
Spécialité : Accouchements.
Heures de consultation : de 9 à 9 h 30 hrs a. m. ; de 1 h. à 3 h. p. m. ; 7 à 9 p. m.
Bureau : 514 rue St-Anselme. Tél. 3120.

ARTHUR FORTIER
NOTAIRE
No 111, Côte de la Montagne, Québec.
Argent à prêter sur hypothèque, à la ville et à la campagne.—Tél. 429.

FERD. AUDET
NOTAIRE
141, Boulevard Langelier.
Téléphone 2052.
Argent à prêter sur hypothèque.

OSCAR HAMEL, L.L.
NOTAIRE
ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE
BUREAU
209, Rue St-Jean
Tél. Bell 4455.
Bureau du jour et du soir

DENTISTES
Docteur GAUDREAU
DENTISTE
No 153 rue St-Joseph
Tél. 2020.

Docteur A. DERY
D.D.S., D.D.S.
Chirurgien-Dentiste
Coin des rues du Pont & St-Joseph
No. 103

WALLACE COLLEGE
25, rue St-Stanislas, Québec.
14ième ANNÉE
Les matières suivantes sont enseignées : la tenue de livres, la sténographie, la télégraphie, les mathématiques, le dessin, la musique, et les langues modernes. Pas de vacances. Cours le jour et le soir.
J. W. M. WALLACE, Principal.

LA SEMAINE
Laisse Québec pour "Kent House", ligne d'en haut : 5.30, 6.00, 6.30, 7.05, 7.30, 8.30, 9.30, 10.30, 11.30 A. M., 12.30, 1.00, 2.00, 3.00, 4.00, 5.00, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00 P. M.
Laisse Québec pour St-Georges, ligne d'en bas : 5.45, 6.15, 7.00, 7.35, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00 A. M., 12.00 midi, 1.30, 2.00, 2.30, 3.00, 4.00, 5.00, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00 P. M.
Laisse "Kent House" pour Québec, ligne d'en haut : 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00 A. M., 12.00 midi, 1.00, 1.30, 2.00, 3.00, 4.00, 5.00, 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00 P. M.
Laisse St-Georges pour Québec, ligne d'en bas : 6.00, 6.15, 6.30, 7.15, 8.15, 9.15, 10.15, 11.15, 12.15, 1.15, 2.15, 3.15, 4.15, 5.15, 6.15, 8.00, 9.00, 10.12 et 11.00 P. M.

ENTRE QUEBEC ET STE-ANNE DE BEAUPRE
LA SEMAINE
Laisse Québec pour Ste-Anne de Beupré : 7.00, 8.00, 9.00, 10.00 A. M., 12.00, 1.00, 2.00, 3.00, 4.00, 5.00, 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00 P. M.
Laisse Ste-Anne de Beupré pour Québec : 7.30, 8.30, 9.30, 10.30 A. M., 12.30, 1.30, 2.30, 3.30, 4.30, 5.30, 6.30, 7.30, 8.30, 9.30, 10.30, 11.30 P. M.

LE DIMANCHE
Laisse Québec pour Ste-Anne de Beupré : 7.00, 7.45, 9.00, 10.00 A. M., 12.00, 1.00, 2.00, 3.00, 4.00, 5.00, 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00 P. M.
Laisse Ste-Anne de Beupré pour Québec : 7.15, 8.15, 9.15, 10.15 A. M., 12.15, 1.15, 2.15, 3.15, 4.15, 5.15, 6.15, 7.15, 8.15, 9.15, 10.15, 11.15 P. M.

ENTRE QUEBEC ET ST-JOACHIM
LA SEMAINE
Laisse Québec pour St-Joachim : 9.00, 11.00 A. M., 2.00 et 5.15 P. M.
Laisse St-Joachim pour Québec : 7.15 A. M., 12.15, 3.15 et 4.15 P. M.
LE DIMANCHE
Laisse Québec pour St-Joachim : 10.00 A. M., 2.00 P. M.
Laisse St-Joachim pour Québec : 11.15 A. M., 4.15 P. M.

LE DIMANCHE
Laisse Québec pour St-Joachim : 10.00 A. M., 2.00 P. M.
Laisse St-Joachim pour Québec : 11.15 A. M., 4.15 P. M.
Laisse Québec pour St-Joachim : 10.00 A. M., 2.00 P. M.
Laisse St-Joachim pour Québec : 11.15 A. M., 4.15 P. M.

LE DIMANCHE
Laisse Québec pour St-Joachim : 10.00 A. M., 2.00 P. M.
Laisse St-Joachim pour Québec : 11.15 A. M., 4.15 P. M.
Laisse Québec pour St-Joachim : 10.00 A. M., 2.00 P. M.
Laisse St-Joachim pour Québec : 11.15 A. M., 4.15 P. M.

J.P.E. GAGNON
Successeur de
V.E. Paradis
COMPTABLE, AUDITEUR, LIQUIDATEUR DE FAILLITES
Administrateur des Successions
Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers.
44, rue Dalhousie,
Bâtisse de la Cie Richelieu.

L.J.A. DEMERS & CIE
Commissaires-Priseurs
(Encanteurs)
et Marchands de
Meubles de Maison.
Pianos, Poêles, etc.
Nous achetons aussi et échangeons toutes sortes de meubles.
5 A 11, RUE DALHOUSIE
Déménagés du Marché Champlain

BEDARD & BELANGER
COMPTABLES, AUDITEURS, ET LIQUIDATEURS DE FAILLITES
Règlement de compromis débiteurs et créanciers.
101, rue St-Pierre
Téléphone 1412
— QUEBEC.

ANCHOR
WEAKNESS CURE
La Remède Souverain contre la Faiblesse.

Die Générale Transatlantique
Départs tous les JEUDIS, à 10 heures a. m. de New-York au Havre-Paris, (France) La Havane, 18 janv. La Havane, 8 fév. La Havane, 23 janv. La Havane, 15 fév. La Havane, 22 fév. La Havane, 29 fév. La Havane, 6 mars. La Havane, 13 mars. La Havane, 20 mars. La Havane, 27 mars. La Havane, 4 avril. La Havane, 11 avril. La Havane, 18 avril. La Havane, 25 avril. La Havane, 2 mai. La Havane, 9 mai. La Havane, 16 mai. La Havane, 23 mai. La Havane, 30 mai. La Havane, 6 juin. La Havane, 13 juin. La Havane, 20 juin. La Havane, 27 juin. La Havane, 4 juillet. La Havane, 11 juillet. La Havane, 18 juillet. La Havane, 25 juillet. La Havane, 1 août. La Havane, 8 août. La Havane, 15 août. La Havane, 22 août. La Havane, 29 août. La Havane, 5 septembre. La Havane, 12 septembre. La Havane, 19 septembre. La Havane, 26 septembre. La Havane, 3 octobre. La Havane, 10 octobre. La Havane, 17 octobre. La Havane, 24 octobre. La Havane, 31 octobre. La Havane, 7 novembre. La Havane, 14 novembre. La Havane, 21 novembre. La Havane, 28 novembre. La Havane, 5 décembre. La Havane, 12 décembre. La Havane, 19 décembre. La Havane, 26 décembre. La Havane, 2 janvier. La Havane, 9 janvier. La Havane, 16 janvier. La Havane, 23 janvier. La Havane, 30 janvier. La Havane, 6 février. La Havane, 13 février. La Havane, 20 février. La Havane, 27 février. La Havane, 6 mars. La Havane, 13 mars. La Havane, 20 mars. La Havane, 27 mars. La Havane, 4 avril. La Havane, 11 avril. La Havane, 18 avril. La Havane, 25 avril. La Havane, 2 mai. La Havane, 9 mai. La Havane, 16 mai. La Havane, 23 mai. La Havane, 30 mai. La Havane, 6 juin. La Havane, 13 juin. La Havane, 20 juin. La Havane, 27 juin. La Havane, 4 juillet. La Havane, 11 juillet. La Havane, 18 juillet. La Havane, 25 juillet. La Havane, 1 août. La Havane, 8 août. La Havane, 15 août. La Havane, 22 août. La Havane, 29 août. La Havane, 5 septembre. La Havane, 12 septembre. La Havane, 19 septembre. La Havane, 26 septembre. La Havane, 3 octobre. La Havane, 10 octobre. La Havane, 17 octobre. La Havane, 24 octobre. La Havane, 31 octobre. La Havane, 7 novembre. La Havane, 14 novembre. La Havane, 21 novembre. La Havane, 28 novembre. La Havane, 5 décembre. La Havane, 12 décembre. La Havane, 19 décembre. La Havane, 26 décembre. La Havane, 2 janvier. La Havane, 9 janvier. La Havane, 16 janvier. La Havane, 23 janvier. La Havane, 30 janvier. La Havane, 6 février. La Havane, 13 février. La Havane, 20 février. La Havane, 27 février. La Havane, 6 mars. La Havane, 13 mars. La Havane, 20 mars. La Havane, 27 mars. La Havane, 4 avril. La Havane, 11 avril. La Havane, 18 avril. La Havane, 25 avril. La Havane, 2 mai. La Havane, 9 mai. La Havane, 16 mai. La Havane, 23 mai. La Havane, 30 mai. La Havane, 6 juin. La Havane, 13 juin. La Havane, 20 juin. La Havane, 27 juin. La Havane, 4 juillet. La Havane, 11 juillet. La Havane, 18 juillet. La Havane, 25 juillet. La Havane, 1 août. La Havane, 8 août. La Havane, 15 août. La Havane, 22 août. La Havane, 29 août. La Havane, 5 septembre. La Havane, 12 septembre. La Havane, 19 septembre. La Havane, 26 septembre. La Havane, 3 octobre. La Havane, 10 octobre. La Havane, 17 octobre. La Havane, 24 octobre. La Havane, 31 octobre. La Havane, 7 novembre. La Havane, 14 novembre. La Havane, 21 novembre. La Havane, 28 novembre. La Havane, 5 décembre. La Havane, 12 décembre. La Havane, 19 décembre. La Havane, 26 décembre. La Havane, 2 janvier. La Havane, 9 janvier. La Havane, 16 janvier. La Havane, 23 janvier. La Havane, 30 janvier. La Havane, 6 février. La Havane, 13 février. La Havane, 20 février. La Havane, 27 février. La Havane, 6 mars. La Havane, 13 mars. La Havane, 20 mars. La Havane, 27 mars. La Havane, 4 avril. La Havane, 11 avril. La Havane, 18 avril. La Havane, 25 avril. La Havane, 2 mai. La Havane, 9 mai. La Havane, 16 mai. La Havane, 23 mai. La Havane, 30 mai. La Havane, 6 juin. La Havane, 13 juin. La Havane, 20 juin. La Havane, 27 juin. La Havane, 4 juillet. La Havane, 11 juillet. La Havane, 18 juillet. La Havane, 25 juillet. La Havane, 1 août. La Havane, 8 août. La Havane, 15 août. La Havane, 22 août. La Havane, 29 août. La Havane, 5 septembre. La Havane, 12 septembre. La Havane, 19 septembre. La Havane, 26 septembre. La Havane, 3 octobre. La Havane, 10 octobre. La Havane, 17 octobre. La Havane, 24 octobre. La Havane, 31 octobre. La Havane, 7 novembre. La Havane, 14 novembre. La Havane, 21 novembre. La Havane, 28 novembre. La Havane, 5 décembre. La Havane, 12 décembre. La Havane, 19 décembre. La Havane, 26 décembre. La Havane, 2 janvier. La Havane, 9 janvier. La Havane, 16 janvier. La Havane, 23 janvier. La Havane, 30 janvier. La Havane, 6 février. La Havane, 13 février. La Havane, 20 février. La Havane, 27 février. La Havane, 6 mars. La Havane, 13 mars. La Havane, 20 mars. La Havane, 27 mars. La Havane, 4 avril. La Havane, 11 avril. La Havane, 18 avril. La Havane, 25 avril. La Havane, 2 mai. La Havane, 9 mai. La Havane, 16 mai. La Havane, 23 mai. La Havane, 30 mai. La Havane, 6 juin. La Havane, 13 juin. La Havane, 20 juin. La Havane, 27 juin. La Havane, 4 juillet. La Havane, 11 juillet. La Havane, 18 juillet. La Havane, 25 juillet. La Havane, 1 août. La Havane, 8 août. La Havane, 15 août. La Havane, 22 août. La Havane, 29 août. La Havane, 5 septembre. La Havane, 12 septembre. La Havane, 19 septembre. La Havane, 26 septembre. La Havane, 3 octobre. La Havane, 10 octobre. La Havane, 17 octobre. La Havane, 24 octobre. La Havane, 31 octobre. La Havane, 7 novembre. La Havane, 14 novembre. La Havane, 21 novembre. La Havane, 28 novembre. La Havane, 5 décembre. La Havane, 12 décembre. La Havane, 19 décembre. La Havane, 26 décembre. La Havane, 2 janvier. La Havane, 9 janvier. La Havane, 16 janvier. La Havane, 23 janvier. La Havane, 30 janvier. La Havane, 6 février. La Havane, 13 février. La Havane, 20 février. La Havane, 27 février. La Havane, 6 mars. La Havane, 13 mars. La Havane, 20 mars. La Havane, 27 mars. La Havane, 4 avril. La Havane, 11 avril. La Havane, 18 avril. La Havane, 25 avril. La Havane, 2 mai. La Havane, 9 mai. La Havane, 16 mai. La Havane, 23 mai. La Havane, 30 mai. La Havane, 6 juin. La Havane, 13 juin. La Havane, 20 juin. La Havane, 27 juin. La Havane, 4 juillet. La Havane, 11 juillet. La Havane, 18 juillet. La Havane, 25 juillet. La Havane, 1 août. La Havane, 8 août. La Havane, 15 août. La Havane, 22 août. La Havane, 29 août. La Havane, 5 septembre. La Havane, 12 septembre. La Havane, 19 septembre. La Havane, 26 septembre. La Havane, 3 octobre. La Havane, 10 octobre. La Havane, 17 octobre. La Havane, 24 octobre. La Havane, 31 octobre. La Havane, 7 novembre. La Havane, 14 novembre. La Havane, 21 novembre. La Havane, 28 novembre. La Havane, 5 décembre. La Havane, 12 décembre. La Havane, 19 décembre. La Havane, 26 décembre. La Havane, 2 janvier. La Havane, 9 janvier. La Havane, 16 janvier. La Havane, 23 janvier. La Havane, 30 janvier. La Havane, 6 février. La Havane, 13 février. La Havane, 20 février. La Havane, 27 février. La Havane, 6 mars. La Havane, 13 mars. La Havane, 20 mars. La Havane, 27 mars. La Havane, 4 avril. La Havane, 11 avril. La Havane, 18 avril. La Havane, 25 avril. La Havane, 2 mai. La Havane, 9 mai. La Havane, 16 mai. La Havane, 23 mai. La Havane, 30 mai. La Havane, 6 juin. La Havane, 13 juin. La Havane, 20 juin. La Havane, 27 juin. La Havane, 4 juillet. La Havane, 11 juillet. La Havane, 18 juillet. La Havane, 25 juillet. La Havane, 1 août. La Havane, 8 août. La Havane, 15 août. La Havane, 22 août. La Havane, 29 août. La Havane, 5 septembre. La Havane, 12 septembre. La Havane, 19 septembre. La Havane, 26 septembre. La Havane, 3 octobre. La Havane, 10 octobre. La Havane, 17 octobre. La Havane, 24 octobre. La Havane, 31 octobre. La Havane, 7 novembre. La Havane, 14 novembre. La Havane, 21 novembre. La Havane, 28 novembre. La Havane, 5 décembre. La Havane, 12 décembre. La Havane, 19 décembre. La Havane, 26 décembre. La Havane, 2 janvier. La Havane, 9 janvier. La Havane, 16 janvier. La Havane, 23 janvier. La Havane, 30 janvier. La Havane, 6 février. La Havane, 13 février. La Havane, 20 février. La Havane, 27 février. La Havane, 6 mars. La Havane, 13 mars. La Havane, 20 mars. La Havane, 27 mars. La Havane, 4 avril. La Havane, 11 avril. La Havane, 18 avril. La Havane, 25 avril. La Havane, 2 mai. La Havane, 9 mai. La Havane, 16 mai. La Havane, 23 mai. La Havane, 30 mai. La Havane, 6 juin. La Havane, 13 juin. La Havane, 20 juin. La Havane, 27 juin. La Havane, 4 juillet. La Havane, 11 juillet. La Havane, 18 juillet. La Havane, 25 juillet. La Havane, 1 août. La Havane, 8 août. La Havane, 15 août. La Havane, 22 août. La Havane, 29 août. La Havane, 5 septembre. La Havane, 12 septembre. La Havane, 19 septembre. La Havane, 26 septembre. La Havane, 3 octobre. La Havane, 10 octobre. La Havane, 17 octobre. La Havane, 24 octobre. La Havane, 31 octobre. La Havane, 7 novembre. La Havane, 14 novembre. La Havane, 21 novembre. La Havane, 28 novembre. La Havane, 5 décembre. La Havane, 12 décembre. La Havane, 19 décembre. La Havane, 26 décembre. La Havane, 2 janvier. La Havane, 9 janvier. La Havane, 16 janvier. La Havane, 23 janvier. La Havane, 30 janvier. La Havane, 6 février. La Havane, 13 février. La Havane, 20 février. La Havane, 27 février. La Havane, 6 mars. La Havane, 13 mars. La Havane, 20 mars. La Havane, 27 mars. La Havane, 4 avril. La Havane, 11 avril. La Havane, 18 avril. La Havane, 25 avril. La Havane, 2 mai. La Havane, 9 mai. La Havane, 16 mai. La Havane, 23 mai. La Havane, 30 mai. La Havane, 6 juin. La Havane, 13 juin. La Havane, 20 juin. La Havane, 27 juin. La Havane, 4 juillet. La Havane, 11 juillet. La Havane, 18 juillet. La Havane, 25 juillet. La Havane, 1 août. La Havane, 8 août. La Havane, 15 août. La Havane, 22 août. La Havane, 29 août. La Havane, 5 septembre. La Havane, 12 septembre. La Havane, 19 septembre. La Havane, 26 septembre. La Havane, 3 octobre. La Havane, 10 octobre. La Havane, 17 octobre. La Havane, 24 octobre. La Havane, 31 octobre. La Havane, 7 novembre. La Havane, 14 novembre. La Havane, 21 novembre. La Havane, 28 novembre. La Havane, 5 décembre. La Havane, 12 décembre. La Havane, 19 décembre. La Havane, 26 décembre. La Havane, 2 janvier. La Havane, 9 janvier. La Havane, 16 janvier. La Havane, 23 janvier. La Havane, 30 janvier. La Havane, 6 février. La Havane, 13 février. La Havane, 20 février. La Havane, 27 février. La Havane, 6 mars. La Havane, 13 mars. La Havane, 20 mars. La Havane, 27 mars. La Havane, 4 avril. La Havane, 11 avril. La Havane, 18 avril. La Havane, 25 avril. La Havane, 2 mai. La Havane, 9 mai. La Havane, 16 mai. La Havane, 23 mai. La Havane, 30 mai. La Havane, 6 juin. La Havane, 13 juin. La Havane, 20 juin. La Havane, 27 juin. La Havane, 4 juillet. La Havane, 11 juillet. La Havane, 18 juillet. La Havane, 25 juillet. La Havane, 1 août. La Havane, 8 août. La Havane, 15 août. La Havane, 22 août. La Havane, 29 août. La Havane, 5 septembre. La Havane, 12 septembre. La Havane, 19 septembre. La Havane, 26 septembre. La Havane, 3 octobre. La Havane, 10 octobre. La Havane, 17 octobre. La Havane, 24 octobre. La Havane, 31 octobre. La Havane, 7 novembre. La Havane, 14 novembre. La Havane, 21 novembre. La Havane, 28 novembre. La Havane, 5 décembre. La Havane, 12 décembre. La Havane, 19 décembre. La Havane, 26 décembre. La Havane, 2 janvier. La Havane, 9 janvier. La Havane, 16 janvier. La Havane, 23 janvier. La Havane, 30 janvier. La Havane, 6 février. La Havane, 13 février. La Havane, 20 février. La Havane, 27 février. La Havane, 6 mars. La Havane, 13 mars. La Havane, 20 mars. La Havane, 27 mars. La Havane, 4 avril. La Havane, 11 avril. La Havane, 18 avril. La Havane, 25 avril. La Havane, 2 mai. La Havane, 9 mai. La Havane, 16 mai. La Havane, 23 mai. La Havane, 30 mai. La Havane, 6 juin. La Havane, 13 juin. La Havane, 20 juin. La Havane, 27 juin. La Havane, 4 juillet. La Havane, 11 juillet. La Havane, 18 juillet. La Havane, 25 juillet. La Havane, 1 août. La Havane, 8 août. La Havane, 15 août. La Havane, 22 août. La Havane, 29 août. La Havane, 5 septembre. La Havane, 12 septembre. La Havane, 19 septembre. La Havane, 26 septembre. La Havane, 3 octobre. La Havane, 10 octobre. La Havane, 17 octobre. La Havane, 24 octobre. La Havane, 31 octobre. La Havane, 7 novembre. La Havane, 14 novembre

